

L'ECHO

L'ECHO

n° 36 Décembre 2018

de **Montléant**

Magazine municipal de JARDIN



Vienne
Condrieu
Agglomération



JARDIN... à votre service !

Vie municipale

Vie pratique

Vie associative

Renseignements utiles

DOSSIERS

- ▶ Le centenaire 14/18
- ▶ Les services aux jardiniers



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Habitants, associations et annonceurs p. 3
Un maire, des maires p. 4

DOSSIER

Le centenaire 14-18 p. 8

LES ADJOINTS

Action Sociale - 1^{ère} adjointe p. 10
Voiries - Réseaux - Sécurité - 2^{ème} adjoint p. 12
Vie scolaire - 3^{ème} adjointe p. 14
Urbanisme - 4^{ème} adjoint p. 16
Bâtiments et équipements communaux p. 18
Espaces verts - 5^{ème} adjoint p. 18

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Affaires culturelles et vie associative p. 20
Communication p. 22

DOSSIER

Jardin à votre service ! p. 24

CULTURE

Bibliothèque Yvonne Geoffray p. 30
Ciné d'Or p. 31
École de musique p. 31

VIE PRATIQUE

Vie quotidienne p. 32
Environnement p. 32
Tri et recyclage, comment ça marche ? p. 33

COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

p. 34

VIE ASSOCIATIVE

Pêle-mêle associatif p. 36

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes p. 38
Section Judo de Jardin p. 38
Nature Rand'eau haut oh ! p. 38
FNACA p. 39
Gymnastique volontaire et Yoga p. 39
Sou des Écoles p. 40
Vivre Autrement p. 40
Coincidence p. 41
Alpes pour tous p. 41
Comité de Jumelage p. 42
Boule Sportive Jardinoise p. 42
Club Rétro-Mécanique Jardin p. 43
Au détour de Jardin p. 43
Le Trait d'Union p. 43
À Tour de Rôle p. 44
Contacter nos associations p. 45

MANIFESTATIONS 2019

Calendrier p. 46

ÉTAT CIVIL 2018

p. 47

RENSEIGNEMENTS UTILES

Services médicaux et paramédicaux p. 48
Les assistantes maternelles
et / ou familiales agréées p. 49
Numéros utiles p. 50



Votre imprimeur agit pour l'environnement

Bulletin municipal n° 36 - Décembre 2018
Directeur de publication : Thierry Quintard
Rédaction : Patrice Ambrosioni - Monique Genève

Conception graphique : Magali Arnaud - 04 74 48 33 46
Réalisation et impression : Éditions JP Martin - 06 51 95 55 12
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Habitants, associations et annonceurs

L'identité de Jardin est étroitement liée à son caractère rural et sa qualité de vie, auxquels nous tenons tous très fort.

Loin d'être frein ou de nous conforter dans nos acquis, cet attachement nous donne l'énergie nécessaire pour conserver ces atouts, et nous pousse à aller encore plus loin.

Face aux grandes villes, nous avons l'ambition d'apporter une qualité de services identique à nos administrés, grâce notamment au développement d'internet et de la fibre, qui permettent de réaliser en ligne de nombreuses démarches administratives, sans avoir à se déplacer.

Vous le savez, ensemble on est plus forts. Les services mis en place en partenariat avec Vienne-Condrieu-Agglomération, conjuguent les avantages liés à la proximité, comme par exemple la téléalarme, et la technicité pour des sujets plus complexes, tels que le transport, la sécurisation des routes, l'assainissement...

Cette mise en synergie des compétences et des moyens, à la fois financiers et humains, nous ouvre la voie pour développer d'autres manières de consommer et soutenir la vie commerçante qui fait l'attrait d'un village. Le concept "Au bas de ma rue" en est l'illustration.

À l'échelle locale, nous accompagnons les associations qui œuvrent sans compter pour que perdure le lien intergénérationnel et le Bien-vivre à Jardin.

Mais que serait une commune sans son école ? Nos élèves bénéficient de locaux de qualité, d'une équipe éducative dévouée, et d'activités périscolaires propices aux apprentissages et à l'épanouissement.

Sans cesse confrontés à de nouveaux enjeux, au durcissement des réglementations et des contraintes, notre ambition est que tous les habitants soient heureux de vivre et de travailler à Jardin, au quotidien !

L'équipe Municipale



PÔLE IMMOBILIER
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Prenez chez nous pour entrer chez vous !

**AGENCES
À
ESTRABLIN
&
JARDIN**

04.74.57.62.23
pole.immobilier@free.fr

www.pole-immobilier38.com

17, La Dartamas le Bas
300 Route de Saint Sorlin
38200 JARDIN

240 Rte de la Vezonne
38780 ESTRABLIN



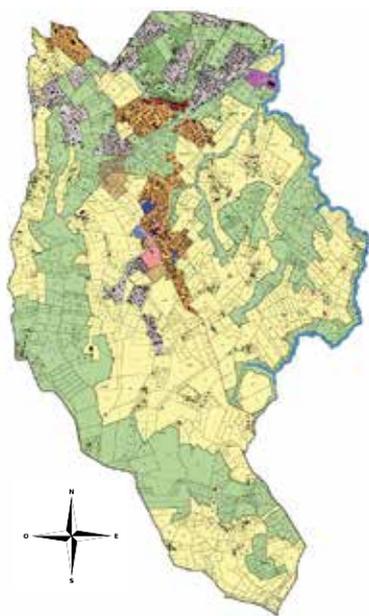
LA VIE MUNICIPALE

UN MAIRE, DES MAIRES...

CHERS JARDINOIS, CHÈRES JARDINOISES,

L'année 2018 fut particulièrement dense en dossiers, débats, rencontres, décisions de toutes sortes pour améliorer le quotidien des habitants, la vie de la commune et la place de JARDIN au sein de l'agglomération.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) après 3 ans d'élaboration avec le cabinet d'études, les administrations et en collaboration avec Cédric BON, Adjoint à l'urbanisme, est arrivé à son terme avec son arrêt le 23 novembre 2017 par le Conseil Municipal et son approbation finale intervenue le 18 décembre 2018.



C'est un document fondamental et équilibré pour le devenir et le développement de notre commune. J'ai assisté à l'intégralité des 25 réunions de travail qui se sont succédées, discuté avec la Commissaire-enquêteur, travaillé avec les futurs constructeurs des différentes zones nouvelles d'urbanisation, rencontré de très nombreux propriétaires ou habitants souhaitant en direct des informations.



À peine terminé, il a fallu aménager et orienter la suite, c'est-à-dire d'une part la reprise de la compétence de l'urbanisme par l'Agglomération qui, de par la loi, établira un Plan intercommunal (PLUi) dans 7 ou 8 ans, d'autre part travailler sur les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours de révision, pour assurer à JARDIN un développement correct à l'avenir en matière de logements et de commerces.

La nature et l'environnement sont un autre axe préférentiel de la municipalité. Outre des dispositions nombreuses et très strictes dans le **PLU** (zones non constructibles du fait des différents aléas, diminution des consommations d'espaces agricoles, classement de zones boisées, création de liaisons naturelles au travers des trames vertes et bleues, couloir écologique pour la faune, arbres remarquables), le combat de l'année fut la partie de bras de fer avec le Syndicat de rivières des 4 Vallées au sujet de **l'aménagement de la combe de la Raze** qu'avec l'aide décisive des habitants de Bérardier, nous avons gagné.

Les travaux disproportionnés et très coûteux prévus à l'origine n'auront pas lieu, ils auraient dévasté ce secteur boisé et sauvage. Le programme maintenu sera suffisant pour assurer aux riverains une sécurité en cas de pluies, même torrentielles. Ce fut en tout cas pour moi l'occasion de travailler sur dossier en liaison directe et continue avec les habitants et l'étude d'ensemble des risques de ruissèlement en amont de Bérardier leur sera incessamment présentée.

D'autres actions environnementales sont menées au quotidien comme l'entretien de **la mare écologique** du Fouillet avec le concours de Nature Vivante, la contribution à **la lutte contre la pollution lumineuse** entre 23 heures et 5 heures du matin, la pause de nouveaux points d'apport volontaires que je souhaite embellir par la réalisation d'entourages en bois, enfin la création de **l'Espace Naturel Sensible de Montléant** autour de vestiges médiévaux sur 16 hectares voués progressivement à la nature, au patrimoine et à la promenade.

Signalons enfin dans cette rubrique l'ouverture d'une **aire de covoiturage** au parking du lavoir et l'installation d'une **borne de recharge** pour véhicules électriques au même endroit.

Les voiries et réseaux sont un sujet d'amélioration permanent. Cela comporte d'abord un volet important de sécurité routière. J'ai monté avec Yves GIROUD, adjoint à la voirie, deux réunions publiques à ce sujet, l'une en mai avec les habitants de **la voie du Dauphiné**, l'autre en octobre, avec ceux de Bérardier. Toute une série de mesures ont été prises ensemble, avec pose de ralentisseurs supplémentaires dans le premier cas, réalisation **d'un espace 30 km/heure tout au long des commerces** dans le second cas. Un bilan sera tiré de leur efficacité pour aller plus loin encore si besoin était. Route de Saint Sorlin, à l'occasion des travaux de reprise des canalisations sur le rond-point des écoles, un ralentisseur supplémentaire a été installé. Des améliorations importantes sont également envisagées pour **les voies piétonnes** qui relient nos quartiers comme un nouveau revêtement en béton de la traverse de la Bastide ou les escaliers en direction de la Place du Lavoir et de la montée vers le Square des Ormes.



D'autres réseaux nous ont bien occupés au cours des derniers mois. Ainsi Jean Pierre HUGUET, conseiller municipal, a veillé à ce que le Syndicat d'électricité de l'Isère remplace progressivement toutes les armoires électriques **d'éclairage public** pour les doter d'horloges en vue de l'extinction nocturne. A noter que la commune de Jardin est, semble-t-il, la seule de l'agglomération à contribuer à une nuit noire. **La fibre optique** est arrivée à Bérardier et dans tous les secteurs adjacents et elle sera accessible au cours des prochains mois en liaison avec Orange et Vienne-Condrieu-Agglomération.

Enfin **le réseau d'eau potable** et son exploitation ont changé de concessionnaire, c'est désormais CHOLTON et non plus SUEZ qui doit le gérer. Avec cette entreprise de taille moyenne et à l'écoute nous allons procéder à une amélioration sensible des canalisations de manière à diminuer les achats d'eau à la Ville de Vienne. Je dois rencontrer son maire, Thierry KOVACS, pour renégocier avec lui les tarifs d'achats, et stabiliser ainsi l'évolution du prix de l'eau à Jardin.



Du côté **des bâtiments publics** deux chantiers viennent de se terminer avec la réfection totale des toilettes publiques de la place Louis Comte et l'aménagement d'un appartement au-dessus **d'un commerce à définir** dans ce qui était l'ancienne boucherie. Sous la houlette de Bernard ROQUEPLAN, Adjoint, les travaux de réalisation **de nouveaux bâtiments pour les services techniques** démarreront au printemps prochain et permettront enfin de garer nos véhicules et de travailler dans de meilleures conditions au profit de tous.

J'ai aussi sollicité un architecte pour concevoir un brise-vent devant l'entrée de la **salle polyvalente** Jean Monnet, petit ouvrage qui permettra au passage de moderniser complètement l'allure et la façade de ce bel équipement. Je n'oublie pas non plus, même si cela ne se voit pas beaucoup, la multitude de **petits travaux dans nos écoles** à la demande des enseignants et des parents d'élèves que j'ai satisfaction à rencontrer en compagnie de Christine BEAUBOUCHEZ, adjointe à la vie scolaire, lors des différents conseils d'écoles au cours de l'année. C'est là un lieu stratégique où nous offrons aux professeurs, à nos employés qui y sont fort nombreux et dévoués, et aux élèves des conditions très satisfaisantes d'exercice.



Les contacts directs du Maire avec la population font partie de ses missions et de sa bonne information. C'est pourquoi je me rends à de très nombreuses manifestations culturelles ou festives, qu'elles soient organisées par la municipalité (sous l'action de Valérie DIAS, Conseillère déléguée) ou par les associations. C'est toujours un moment convivial, d'encouragement et de dialogue dans le but d'animer le village.



LA VIE MUNICIPALE

Je rends visite aussi régulièrement à nos **commerçants** pour connaître leurs besoins du moment, leur faire part des projets municipaux et envisager avec eux diverses améliorations pour rendre le secteur de Bérardier toujours plus accueillant.



Il y a aussi **les entretiens dans mon bureau** ou même dans la rue avec un certain nombre d'administrés pour solliciter une aide ou une action spécifique relative à leur logement ou leur terrain, faire part de leurs difficultés de voisinage (M^{me} LINAGE, Médiatrice est encore un meilleur recours), d'emploi ou pour suggérer des modifications des décisions prises et même des actions nouvelles à mener. J'ai toujours plaisir à consacrer **le temps qu'il faut** aux personnes qui ont besoin d'un coup de main, d'un appui ou d'un conseil ; c'est également bien sûr le cas de son côté pour la Première Adjointe, Evelyne ZIBOURA chargée des affaires sociales. Nous essayons avec Patrice AMBROSIONI Conseiller Délégué à la communication, de vous restituer en permanence un maximum d'information sur la vie municipale dans nos divers supports.



J'attache enfin du prix aux **cérémonies nationales et patriotiques** des 11 novembre, 8 mai et 19 mars. Je remercie tout particulièrement, outre la FNACA et l'Etoile Jardinoise, les nombreux Jardinois qui y ont récemment participé. Les enseignants étaient là, les élèves du primaire aussi, ce fut un beau centenaire de la Grande Guerre ! Je m'attache à chaque fois à évoquer certaines pages de notre Histoire qui est un lien entre les Français du passé et du présent.

Pour réaliser tout ce programme, il faut du temps, de l'imagination et de l'énergie mais aussi des **moyens financiers**. La situation de JARDIN à cet égard est saine : des budgets équilibrés, une dette en baisse, des taux d'imposition stables, des dépenses courantes maîtrisées, une trésorerie correcte.



Cependant je dois constater, pour moi qui monte et présente les budgets et comme la plupart des Maires, un **tassement net de nos recettes** uniquement dû aux baisses des dotations de l'État et, par ricochet, du Département. Je vous produis en annexe 2 tableaux qui illustrent mon propos. Du coup notre autofinancement se réduit drastiquement et **limite nos investissements**, quant à d'éventuels recrutements, mieux vaut les oublier. Certains pourtant imaginaient bien une police municipale, de la vidéo-surveillance, plus de garderies, un éducateur spécialisé pour nos jeunes, etc. Remarquons qu'au niveau national tous ceux qui réclament à cor et à cri une baisse de la dépense publique, se gardent bien d'indiquer quels postes ou prestations seraient à supprimer. Ainsi donc, le gouvernement non seulement rabote le pouvoir d'achat de 90 % de nos concitoyens, mais pour équilibrer ses comptes et faire des cadeaux aux 1 % les plus favorisés, **il déstabilise les collectivités locales financièrement** alors qu'elles sont pourvoyeuses des ¾ de l'investissement public et de services très attendus de la population : c'est le sujet du dossier spécial de cette édition de l'ÉCHO.

La situation dans laquelle se retrouvent les communes n'est pas une fatalité, elle est voulue depuis longtemps en haut lieu et nous sommes probablement à un tournant important dans **l'organisation de nos institutions** territoriales où va se poser l'avenir même de nos communes.

AVENIR AUTO

Mécanique et entretien toutes marques

04 74 59 49 82



Mail : avenirauto.coleon@yahoo.fr

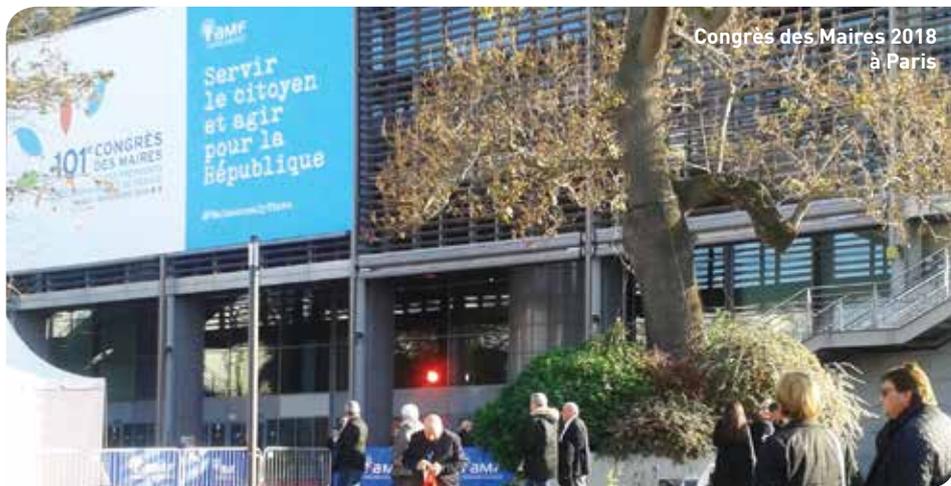
79, route de Bérardier
38200 JARDIN

Prêt de véhicule et utilitaire gratuit

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

LA VIE MUNICIPALE

Au Congrès des Maires à Paris où je me suis rendu en novembre, il n'a été question que de cela, dans une ambiance de grogne : les relations avec l'État, l'autonomie financière des collectivités territoriales, les pouvoirs grandissants des intercommunalités, l'opportunité de constituer des communes nouvelles qui permettent de regrouper, sans les faire disparaître, plusieurs d'entre elles.



C'est une voie que je préconise au sein de notre agglomération afin de mutualiser davantage et d'être représenté plus efficacement dans cet ensemble de 90 000 habitants, voie que j'ai amorcée avec notre voisine St-Sorlin.

La présence du Maire dans les différentes instances de **Vienne-Condrieu-Agglomération** et notamment le Bureau Communautaire, est indispensable. Outre ma délégation au handicap et à l'accessibilité, je participe aux réunions de l'Office de Tourisme, de l'aménagement urbain, du Pôle Métropolitain et du Conseil

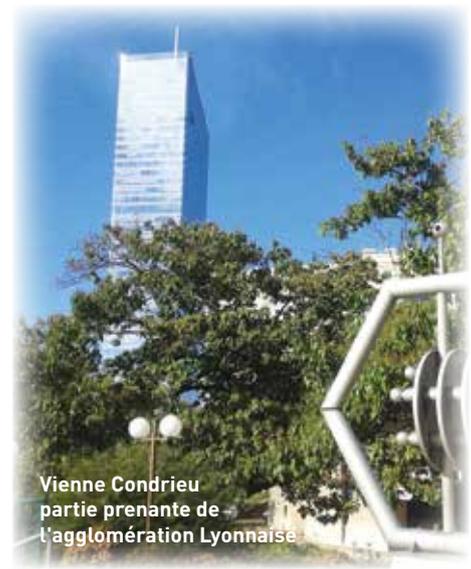
d'Administration de l'Agence d'Urbanisme de Lyon qui conduit de nombreuses études sur notre territoire. Cette échelle permet de mesurer à quel point nous sommes à la fois dépendants et partie prenante du développement d'une grande métropole.

Nous venons, à l'issue de quatre séances de séminaire, de définir un projet à la fois exigeant et ambitieux pour notre agglomération qui intègre cette situation. La réunion des deux rives du Rhône est très pertinente mais j'estime qu'il convient désormais de stabiliser notre périmètre car

l'agrandir dans quelque direction créerait un ensemble plus disparate, plus éloigné du citoyen et difficile à faire fonctionner politiquement.

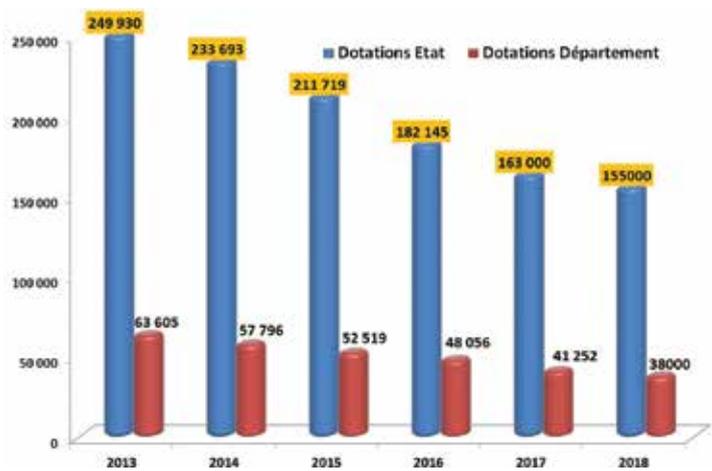
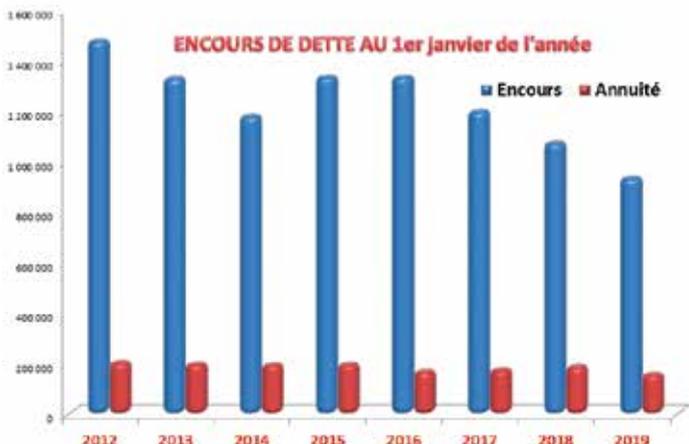
Le Maire est donc l'interlocuteur privilégié des habitants quel que soit leur niveau de préoccupation, l'animateur d'une démocratie vivante et la brique de base de la République à laquelle nous tenons tous. Par qui le remplacer si on le décourage ou si l'on change de niveau d'administration ? Sachons faire de nos communes un territoire proche et pertinent et de notre Agglomération un outil de développement efficace.

Thierry QUINTARD, Maire



Vienne Condrieu partie prenante de l'agglomération Lyonnaise

FINANCES





LE CENTENAIRE 14 / 18

Le 11 novembre 1918 était signé l'armistice de la grande guerre 14/18. Treize jardinois sont tombés pour la France lors des terribles combats de ce conflit

Le 11 novembre 2018, de nombreux jardinois étaient réunis place de la Paix pour marquer leur attachement au souvenir d'un conflit qui a marqué le pays et de nombreuses familles.

ALLOUCTION DU 11 NOVEMBRE 2018

Thierry Quintard, Maire de Jardin

Les cloches ont sonné à la volée ici à JARDIN il y a exactement un siècle, à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de 1918, marquant la fin des combats de la Première Guerre Mondiale.

Ce fut, à travers tout le pays et toute l'Europe une immense explosion de joie. La France sortait de la plus effroyable épreuve de son histoire après 4 ans de cauchemar, 1 400 000 tués, plus encore de blessés et le dixième de son territoire ravagé.

L'Europe ne faisait pas qu'enterrer ses morts, elle enterrait aussi une partie de ses illusions et de ses idéaux sur le progrès humain après tant de carnages.

Au printemps 1918, les Allemands avaient entrevu un dernier espoir de victoire militaire après l'effacement de la Russie opéré par LENINE et les Bolchéviques au traité de Brest-Litovsk leur permettant de concentrer toutes leurs forces sur le front occidental. Mais à l'été toutes leurs offensives sont un échec, les chars alliés les repoussent, au Sud le front autrichien s'effondre, à l'Ouest 1,8 million de soldats américains sont en réserve. En septembre, les généraux allemands font savoir à l'empereur Guillaume II que la guerre est perdue.

Le 5 novembre, le centre radio de la Tour Eiffel reçoit un message en provenance de SPA en Belgique où se situait le Quartier Général allemand, il s'agit de la demande d'armistice de l'état-major.

À cette nouvelle, certains généraux français veulent profiter de l'aveu de faiblesse des Allemands pour lancer de nouvelles offensives. CLEMENCEAU s'y oppose totalement : « J'ai fait la guerre, dit-il, mais je ne veux pas qu'elle dure un mois de trop, un jour de trop ! ».

Le 7 novembre, le ministre d'État allemand Matthias ERZBERGER franchit la ligne de front à la tête d'une petite délégation. Il est conduit en forêt de COMPIÈGNE à RETHONDES où deux fameux trains ont été aménagés.

Ils sont accueillis par le maréchal FOCH. Les Allemands lui demandent ses propositions. Il répond : « Je ne suis autorisé à vous les faire connaître que si vous demandez l'armistice. Demandez-vous l'armistice ? » Après quelques instants d'hésitation, les plénipotentiaires allemands répondent par l'affirmative. Le texte des conditions leur est alors distribué, ils ont 3 jours pour réfléchir.

Sauf qu'en Allemagne c'est la confusion : partout soldats, marins, ouvriers se soulèvent, l'empereur Guillaume II est contraint à abdiquer, la République est proclamée. Le nouveau chef du gouvernement, Friedrich EBERT supplie les négociateurs d'aboutir au plus vite.



Le 11 novembre à 5h20 du matin, l'armistice est signé, pour les Alliés par FOCH, WEYGAND et deux amiraux anglais, pour les Allemands par les deux ministres présents. L'armée allemande pourra ainsi ultérieurement affirmer qu'elle n'a pas signé la capitulation.

L'effet de ce document est fixé à 11h le même jour. Pourtant le dernier jour de guerre a fait plusieurs milliers de victimes, certains officiers tout le long du front ont lancé des offensives alors même qu'ils savaient que l'armistice était signé. Mais vous ne verrez sur aucun monument aux morts la date du 11 novembre, tous les décès ont été antidatés du 10 novembre par les autorités militaires.

Le soir du 11 novembre, Georges CLÉMENCEAU, ce grand homme d'État d'une énergie incroyable, auquel la France doit d'avoir gardé un moral d'acier, confie à son attaché militaire : « Nous avons gagné la guerre, et non sans peine, maintenant il va falloir gagner la paix et ce sera peut-être encore plus difficile ». C'était là une parole prophétique...

Nous avons connu dans cette période de violence de grands hommes politiques, de grands officiers, une population stoïque, des alliés remarquables au premier rang desquels il faut placer les Britanniques et les Canadiens mais aussi tous ces soldats d'Afrique qui furent d'authentiques frères d'armes.

Mais de héros, il n'y en eu qu'un seul, un unique héros, le poilu qui a affronté l'enfer, le sang, la boue, la mort, ce soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe et pour lequel brûle pour toujours et dans nos cœurs une petite flamme bleue.

DOSSIER

EXTRAITS DE TEXTES LUS PAR LES ENFANTS

6 septembre 1916
 Mercredi soir
 Ma chère mère
 Je t'envoie quelques lignes des tranchées où nous sommes depuis dimanche soir. De la boue jusqu'à la ceinture, bombardement continu, toutes les tranchées s'effondrent et c'est intenable, nous montons ce soir en 1^{re} ligne mais je ne sais pas comment cela va se passer, c'est épouvantable. Nous avons déjà des tués et des blessés et nous avons encore deux jours à y rester. Je donnerais cher pour être loin d'ici. Enfin espérons quand même. Adieu et une foule de Baisers de ton fils qui te chérit.
 Gaston Biron



2 novembre 1914
 Mes hommes trouvent mille petits moyens ingénieux pour se distraire ; actuellement, la fabrication de bague en aluminium fait fureur : ils les taillent dans des fusées d'obus, les boches fournissant ainsi la matière première « à l'il » ! Certains sont devenus très habiles et je porte moi-même une jolie bague parfaitement ciselée et gravée par un légionnaire.
 Marcel Planquette

1915
 Je ne sais pas si je pourrais dormir dans un lit à présent, on est habitué à coucher par terre ou sur la paille quand on peut en trouver. Il y a bien deux mois que je ne me suis pas déshabillé, et j'ai enlevé mes souliers cette nuit pour dormir ; il y avait au moins quinze jours que je ne les avais pas quittés. Je vais te donner quelques détails comment nous avons passé la nuit dans la tranchée. Celle que nous avons occupée a une longueur de cent mètres à peu près, construite à la lisière d'un petit bois... : elle est profonde d'un mètre, la terre rejetée en avant, ce qui fait que l'on peut passer debout sans être vu. La largeur est généralement de quinze centimètres et l'on fait de place en place des endroits un peu plus larges de façon à pouvoir se croiser quand on se rencontre. Dans le fond de la tranchée et sous le terrain, on creuse de petites caves où un homme peut tenir couché, c'est pour se garantir des éclats d'obus.
 Adolphe Wegel



1914 - 1918

LA COMMUNE DE JARDIN
 A SES ENFANTS MORTS
 POUR LA FRANCE

1914	BAJON Joseph	28 Aout
	PUZIN Alexandre	25
	CECILLON Marius	30
	PUZIN Louis	31
	LAURENT Louis	2 8bre
1916	PUZIN Claude	22 Avril
	DORIER Jules	4 Juillet
	ROBERT Pierre	22 Aout
1918	CLECHET Aime	30 Mars
	LEYZIN Marius	28 7bre
	RAYNAUD Leon	15 9bre



LA VIE MUNICIPALE

ACTION SOCIALE



C'est le nombre de repas livrés cette année à domicile, permettant aux personnes âgées, handicapées ou en convalescence de rester chez elles.

2 200

LE CCAS

Le CCAS fonctionne sous l'autorité du Maire. Il est composé de 17 membres, habitants de Jardin, élus et personnes nommées pour leurs compétences, qui interviennent à l'échelle de la commune, dans un cadre de confidentialité. Durant l'année, les élus participent à une vingtaine de réunions avec l'Agglomération de Vienne Condrieu, qui chapeaute différents services : attribution de logements sociaux, SIRCAT, Petite enfance, Cohésion sociale, Habitat...

DES PRESTATIONS À LA CARTE

Le CCAS dispose d'un éventail d'actions à mettre en place, au titre de l'aide sociale facultative :

- ▶ des prêts remboursables, pour faire face à une dépense imprévue,
- ▶ des prestations non remboursables, en secours et aide d'urgence,
- ▶ la mise à disposition des coordonnées des sociétés de services à la personne.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les membres du CCAS étudient une trentaine de dossiers par an. Ils concernent des demandes d'aides financières, d'aide aux vacances, de soutien et prestations pour les personnes âgées ou handicapées : APA, MDPH, demandes d'installation de la téléalarme, démarches auprès des organismes pour l'instruction des dossiers, orientation vers les autorités compétentes : assistantes sociales, CPAM, Préfecture, Vienne Condrieu Agglomération..., pour diriger les demandeurs vers les bons interlocuteurs.

LE PORTAGE DES REPAS

Il est assuré par Dominique, employée municipale qui prend son rôle très à cœur. Disponible et souriante, elle communique son dynamisme et sa joie de vivre.

Les menus sont établis et confectionnés par le cuisinier de la maison de retraite Korian, pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, en matière de goût et d'équilibre alimentaire. Ce service fonctionne du lundi au samedi et fait office de veille. Chaque semaine, les personnes sont ainsi visitées ce qui permet le maintien à domicile, facteur essentiel de bien-être, et d'entretenir le lien social.



LA TÉLÉALARME

Une douzaine de Jardinoises et Jardinois sont abonnés à la téléalarme, qui relie les bénéficiaires aux services de secours. Ce dispositif nécessite toute une logistique. Une fois par mois, Évelyne Ziboura, Première adjointe, et Michèle Roux, membre du Conseil d'administration du CCAS, assurent les visites à domicile pour les vérifications d'usage. Cela représente 170 déplacements dans l'année.

LE PLAN CANICULE

Les vagues de chaleur successives et l'absence de baisse de température la nuit ont conduit au déclenchement du Plan Orange Canicule par la Préfecture.

Comme chaque année, le CCAS de Jardin et les services municipaux se mobilisent afin de protéger les personnes vulnérables :

- ▶ en invitant les personnes seules, âgées ou isolées, ou leur famille, à se faire inscrire en mairie afin de veiller sur elles, notamment au travers de prise de contact et de rappels des bons gestes à adopter,
- ▶ de l'affichage électronique et numérique sur les panneaux lumineux et sur le site internet de Jardin,
- ▶ de l'affichage papier, en mairie, afin d'informer l'ensemble des habitants des mesures mises en œuvres.

Elles reçoivent en parallèle les consignes ministérielles à mettre en œuvre en cas de fortes chaleurs, ainsi que la proposition de venir se rafraîchir dans les locaux climatisés de la maison de retraite Korian, suite à l'invitation de la directrice, Sophie Hugueville, que nous remercions.

LES MEMBRES DU CCAS

Élus : Thierry Quintard, Évelyne Ziboura, Christine Beaubouchez, Marie-France Elsensohn, Claire Satier, Gilles Audouard, Valérie Dias, Sylvie Duranton, Fabrice Mange.

Représentants extérieurs : Michèle Roux (UDAF), Jean-Pierre Huguet (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère).

Habitants de Jardin : Monique Arnoux, Jeanine Askontchensky, Christel Monnin et Pierre Langlois.

LA MUTUELLE GROUPEE

Une vingtaine de personnes ont sollicité un rendez-vous auprès des deux prestataires de la Mutuelle groupée.

L'adhésion est toujours possible, et cela toute l'année, directement auprès des organismes APICIL ou ADRÉA.

LE REPAS DE FIN D'ANNÉE

160 personnes ont participé au repas de fin d'année, offert aux aînés de la commune, à partir de 67 ans.

Accueillis par le maire, Thierry Quintard, les élus et les membres du CCAS, les convives sont heureux de partager ce moment de fête autour d'un menu trois étoiles.

LES COLIS DE NOËL

199 colis gourmands ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu assister au repas. C'est l'occasion, pour les membres du CCAS, de rendre visite aux aînés et de maintenir des liens d'amitié.

PRÉVENTION ET SECOURS

Le CCAS a financé le défibrillateur installé dans la salle Jean Monnet, ainsi que deux séances de formation aux premiers secours, pour apprendre à maîtriser les gestes qui sauvent et l'utilisation de l'appareil.

Cette seconde session de formation, animée en septembre par les Sauveteurs secouristes du pays viennois, était gratuite car prise en charge par le CCAS, et ouverte à tous.

DE VOUS À MOI

« Le CCAS est un lieu-ressource qui permet à la fois d'obtenir des conseils, une aide, un accompagnement et un soutien moral. C'est le premier pas à franchir pour tendre vers une solution. »

Évelyne ZIBOURA, Première adjointe

Membre des commissions de Vienne-Condrieu-Agglomération : Cohésion sociale, Habitat, CLH, Petite enfance et âges de la vie, ainsi que du Syndicat Intercommunal de Vienne et sa région pour la Réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail (SIRCAT)

SERVICES VIENNOIS PROXIMITÉ

Nos prestations sont déductibles à 50 % sur les impôts

Isabelle BERTHELET

Secteur Pays Viennois

Tél. : 04 74 78 25 65

Mobile : 06 24 74 87 05

www.viennoisproximite.fr



LA VIE MUNICIPALE

VOIRIES - RÉSEAUX - SÉCURITÉ



C'est en moyenne la somme consacrée chaque année par Vienne-Condrieu-Agglomération à la réfection des voiries jardinoises.

60 000 €

LE PROGRAMME VOIRIE

Cette année, 63 500 € ont été investis dans la réfection des voiries :

- ▶ Montée de la Vieille Église : reprise du tapis enrobé (goudronnage) financés par Vienne-Condrieu- Agglomération : 56 000 € TTC
- ▶ Rebouchage des nids de poules, à la charge de la commune : 7 500 €

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse est un problème récurrent. Pour tenter de trouver des solutions pérennes, les Jardinois ont été consultés et associés aux décisions.

BÉRARDIER CENTRE

Le 22 octobre, les riverains de Bérardier centre ont été conviés à une réunion publique pour évoquer les problèmes de vitesse, et trouver des solutions pour y remédier.

Des aménagements ont été préconisés avec, dans un premier temps, la pose de panneaux indiquant la limitation à 30 km/h, le long de la RD 538, et l'ajout d'un stop au bas de la Montée de la Bastide. Le radar pédagogique sera reprogrammé en conséquence.

VOIE DE L'EUROPE ET AVENUE DU DAUPHINÉ

Également suite à une réunion publique, il a été décidé de poser deux plateaux ralentisseurs et de renforcer la priorité à droite, à l'intersection entre la Voie de l'Europe et l'Avenue du Dauphiné (RD 167A).

EAUX PLUVIALES

Combe de la Raze

Vienne Condrieu Agglomération et le Syndicat des 4 vallées ont retenu la proposition municipale, à savoir :

- ▶ un réaménagement réduit de la Combe de la Raze,
- ▶ pas d'impact sur le parking du Lavoir : maintien de la capacité de stationnement de 20 places.



Bassin versant de Bérardier

La municipalité attend les conclusions de l'étude réalisée par le Syndicat des 4 vallées, missionné par Vienne Condrieu Agglomération.

REPRISE DU ROND-POINT

Il s'agit d'un ouvrage départemental, construit au début des années 2000 pour remplacer un pont, devenu obsolète.

À l'usage, ce rond-point a montré des lacunes en matière d'évacuation des eaux pluviales, notamment lors de gros orages comme ce fut le cas en 2007. Le débordement du ruisseau a entraîné l'inondation de l'école.

Sa reconstruction, visant à le redimensionner, a été prévue et annoncée pour l'été 2017, par le Conseil départemental, puis reportée à l'été 2018. Comme le stipule la Loi sur l'eau, ce type de chantier doit nécessairement être effectué durant la période estivale, ce qui permet également de ne pas gêner les transports scolaires.

Le coût estimatif de ces travaux de redimensionnement s'élève à 250 000 € HT. De plus, ils impliquent le dévoiement des réseaux de gaz et d'électricité. Ils entraînent aussi la déviation du réseau d'assainissement, sous maîtrise d'ouvrage de Vienne Condrieu Agglomération, de l'ordre de 70 000 €. Ils entraînent aussi une modification du réseau d'eau, soit une dépense de 13 000 € TTC, et le changement de signalétique, avec location de feux tricolores, pour un montant de 2 800 € à charge de la commune.

MONTÉE DE LA VIEILLE ÉGLISE

Afin d'améliorer la sécurité et fluidifier la circulation, la priorité est maintenant donnée au sens descendant.

CIMETIÈRE

- Fourniture et pose de columbariums : 7 600 € TTC
- Dans le carré du nouveau cimetière : traçage des allées, revêtement en gravier Balthazar et création de 75 places.
Coût : 20 000 € TTC.

PROGRAMME D'ÉLECTRICITÉ

2019 verra la troisième tranche de travaux dans le cadre de la réduction de la pollution lumineuse nocturne (passage en LED et extinction 23h/5h) et dans le cadre de l'économie d'énergie. 20 luminaires seront remplacés et 11 armoires seront posées. L'ensemble de ces travaux sera financé par la commune à hauteur de 21 644 €.



LES MEMBRES DE LA COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Thierry Quintard, Yves Giroud, Bernard Roqueplan, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.

DE VOUS À MOI

« L'élu local est le représentant le plus direct de la voix du peuple. »

Yves GIROUD, Deuxième adjoint
Membre des commissions de Vienne Condrieu Agglomération : économie, voirie communautaire, travaux assainissement rivières (Syndicat Hydraulique des 4 Vallées et Systepur qui gère la station d'épuration de Reventin-Vaugris), et délégué au Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI)



LA VIE MUNICIPALE

VIE SCOLAIRE



*C'est le nombre d'agents communaux affiliés aux écoles :
Atsem, garderies, restauration scolaire, entretien des salles de classe...*

9

DOTATION

La Municipalité verse annuellement 11 000 € aux écoles pour l'achat de fournitures scolaires.

DES EFFECTIFS ET UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE STABLES

Les effectifs sont stables avec 181 élèves : 68 à la maternelle "Le Petit Prince", dirigée par Anne Delafraye, et 113 à l'école élémentaire "Marc Lentillon", conduite par Yves Thabaret.

Un nouvel enseignant, en classe élémentaire, a rejoint l'équipe l'éducative.

Le retour à la semaine de 4 jours, souhaité par la majorité des familles, donne entière satisfaction.

RESTAURATION SCOLAIRE

La qualité de service du nouveau prestataire : le restaurant "Fleur de Sel" se confirme. Les retours sont positifs, tant du côté des enfants que des parents. Les petits gourmets apprécient la diversité des menus, confectionnés avec des produits frais et locaux. Les assiettes vides en témoignent, ce qui permet aussi de réduire le gaspillage. De plus, les repas participent à l'éveil du goût et à l'équilibre alimentaire.

Journellement, environ 125 repas sont livrés dans les écoles soit 15 860 à l'année.

GARDERIE

L'accueil du matin est stable avec 35 inscrits, dont une dizaine de maternelles.

Il en est de même pour la garderie du soir qui compte 45 enfants.

SPORT SCOLAIRE

Annie, éducatrice sportive diplômée d'État, dispense une heure de sport par semaine aux élèves des classes élémentaires, en complément de la gymnastique proposée par les enseignants.

COURSETON

Ce rendez-vous sportif regroupe les élèves de Jardin, Saint-Sorlin, Chuzelles et Seyssuel, qui se reçoivent par roulement. Cette année, les épreuves se sont déroulées à Seyssuel, ce qui a nécessité le financement, par la municipalité, de trois bus pour assurer le déplacement des 137 petits Jardinois.

Les grandes sections de maternelle et les classes élémentaires ont pris part au défi qui consistait à relier Seyssuel à Verdun, soit 1 000 km. Bravo aux enfants qui ont effectué très précisément 1 070 km !



INITIATION MUSICALE

Le Syndicat Intercommunal de Musique intervient deux fois par semaine auprès des élèves des classes élémentaires.

S'ÉVEILLER À LA CULTURE

Les écoliers assistent et participent aux événements culturels locaux tels que Le Printemps des Poètes. Ils ont d'ailleurs pu assister en juin au spectacle d'ouverture de Jazz à Vienne au théâtre antique.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Vincent Breuzart, animateur de l'association Nature Vivante, intervient une fois par trimestre. Cette année, Monsieur nature a proposé aux enfants un Rallye découverte, pour les sensibiliser à l'environnement. Et ils ont adoré !



SÉCURITÉ

En matière de sécurité, mieux vaut prévenir que guérir. Des exercices sont organisés régulièrement, selon un calendrier défini, pour mettre les élèves en situation afin qu'ils sachent suivre les consignes, en cas de besoin : incendie, risques majeurs, terrorisme... Les écoles sont dotées de mallettes de survie.

Rappelons qu'en cas d'alerte par les autorités, pour leur sécurité, les enfants sont confinés dans l'enceinte de l'école, jusqu'à la levée des consignes. En aucun cas, les parents ne doivent venir les chercher, et se mettre en danger.

DE VOUS À MOI

« Les services périscolaires : accueil du matin, restauration et garderie, sont plébiscités par les parents qui apprécient la qualité de prise en charge de leurs enfants. »

Christine BEAUBOUCHEZ, Troisième adjointe
Siège aux commissions de Vienne Condrieu Agglomération :
petite enfance et les âges de la vie, transports et déplacements

LES MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Thierry Quintard, Christine Beaubouchez, Valérie Dias, Évelyne Ziboura, Claire Satier, Gilles Audouard, Sylvie Duranton, Cédric Bon.



Boucherie du Village

Fabien DUBROCA

Charcuterie - Volailles - Traiteur

04 74 85 09 32

45, route de Bérardier - 38200 JARDIN

Fermé le lundi

URBANISME



Les 10 prochaines années, la commune consommera

2 fois moins

*d'espaces agricoles qu'au cours
des 10 dernières années.*

LE PLU FINALISÉ

L'instruction du PLU a pris du temps. Les élus de la commission urbanisme ont travaillé longuement et consciencieusement sur ce dossier majeur, puisque les décisions prises détermineront les contours de Jardin et sa physionomie pour les 10 ans à venir.

Il a fallu surmonter de nombreuses difficultés pour réussir à adapter les différentes réglementations aux contraintes et spécificités locales, en conservant le caractère rural de la commune.

RÉPERTORIER L'ANCIEN BÂTI AGRICOLE

Afin de valoriser l'ancien bâti agricole et le préserver, la commission urbanisme a identifié 30 anciens bâtis agricoles classés hors zone U, susceptibles d'être transformés en logements. Ils ont été classés en deux groupes :

- ▶ 3 sont d'anciens corps de ferme datant du 19^{ème} siècle,
- ▶ 27 représentent une surface au sol de 100 m², qui sont susceptibles de créer de nombreux logements diffus, en NB, ce qui est contraire à l'objectif recherché, inscrit dans le règlement du PLU.

De plus, cette urbanisation à outrance risque de faire exploser le nombre de logements, ce qui va également à l'encontre du SCOT qui stipule de densifier l'habitat autour des réseaux et équipements existants.

La commission a alors émis plusieurs hypothèses :

- ▶ laisser ces bâtis en l'état, avec le risque de voir le patrimoine architectural tomber en ruine,
- ▶ ou définir un cadre.

Cette seconde optique a été retenue, à savoir : la construction d'une seule habitation par ancien bâti agricole ou corps de ferme, avec une augmentation de la surface de 30 % maximum, dans la limite de 180 m².

La commission urbanisme a également délibéré pour définir quel bâtiment peut prétendre, ou non, à un usage d'habitation. Après concertation, est considéré comme ancien bâti agricole, tout bâtiment ou corps de ferme datant de plus d'un siècle.

À noter que la transformation des anciens bâtis agricoles est spécifiquement réglementée par la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), seule instance habilitée à délivrer le permis de construire.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique s'est déroulée en avril et mai. Une commissaire-enquêtrice, nommée par le Tribunal administratif, a tenu 5 permanences à la mairie de Jardin, pour recueillir les avis des Jardinois.

Elle a reçu deux types de requêtes :

- ▶ les demandes personnelles de Jardinois souhaitant une requalification de leur parcelle,
- ▶ les demandes citoyennes de Jardinois désireux d'apporter un regard constructif sur le PLU, ou d'avoir des précisions sur le classement d'une zone, comme par exemple le risque d'inondation de la Combe de la Raze.

Ces requêtes ont fait l'objet d'un avis émis par la commissaire-enquêtrice et remis à la commission urbanisme qui a dû étayer ses choix.

En plus de sa mission d'accueil du public, la commissaire-enquêtrice a examiné le PLU, point par point, et émis des remarques, notamment en ce qui concerne les zones dites à risque majeurs, certains anciens bâtis étant situés sur un terrain où passent un pipeline et un gazoduc.

Après avoir rendu ses conclusions définitives à la commission urbanisme, les élus se sont réunis pour lui fournir des réponses argumentées, sachant que dans le cadre d'une enquête publique, les remarques du commissaire enquêteur sont rendues publiques.

UN TRAVAIL DE CONCERTATION

Le 12 novembre, la commission urbanisme a réuni les Personnes Publiques Associées (Vienne Condrieu Agglomération, Direction Départementale des Territoires, Chambre d'agriculture, Syndicat des 4 Vallées, représentants des communes limitrophes), pour leur présenter les réponses faites à la commissaire-enquêtrice, suite à ses remarques. Chaque instance, dans son domaine de compétence, veille ainsi au respect des règles administratives et environnementales.

LE PLU ACTIF

Le PLU a été validé le 10 décembre, par le conseil municipal, puis approuvé le 18 décembre, par Vienne Condrieu Agglomération qui assure cette compétence. Il est applicable depuis le 19 décembre.

GARDER UNE CERTAINE MAÎTRISE

La commission urbanisme a bouclé le PLU avec le sentiment d'avoir fait au mieux dans un cadre contraint. Jardin est classé zone péri-urbaine, avec une densité minimale de 35 logements à l'hectare, et un nombre de logements minimal soit 165 selon le cadastre. La commune a souhaité ne pas dépasser ce minimum imposé. Pour garder la main sur l'aménagement de la commune, la commission urbanisme a posé des garde-fous en limitant la hauteur du bâti à 7 mètres, en posant des cadres en terme de volume, de couleurs de façades, pour garantir que les nouveaux bâtiments qui sortiront de terre auront une physionomie similaire aux constructions existantes

PRÉVENIR ET ANTICIPER

Il restera à étudier le devenir des terrains situés en zone U. Le cabinet d'urbanisme a répertorié :

- ▶ 25 dents creuses, représentant un total de 3,2 hectares, soit la possibilité d'accueillir 51 constructions.
- ▶ 25 divisions parcellaires, avec accès ou possibilité d'accès direct sur la voirie, d'une surface totale de 3,8 hectares soit 56 logements possibles.

Ce potentiel a été pondéré : 75 % des dents creuses seront consommées, soit 38 logements, et 50 % des divisions parcellaires, soit 28 logements.



De multiples espaces protégés ont été intégrés au PLU : Arbres remarquables, Espace Naturel Sensible, espaces boisés classés

DE VOUS À MOI

« Grâce à la nouvelle règle de densification imposée, nous avons réussi à maintenir le caractère rural de Jardin, qui est au cœur même de son identité. »

Cédric BON, Quatrième adjoint

Siège aux commissions de Vienne-Condrieu-Agglomération : environnement et gestion des déchets, équipements sportifs, habitat, Groupement d'intérêt public (GIP)

LES MEMBRES DE LA COMMISSION URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE - RURALITÉ

Thierry Quintard, Yves Giroud, Claire Satier, Gilles Audouard, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.



LA VIE MUNICIPALE

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS



C'est le montant estimatif des subventions accordées pour la construction des bâtiments techniques.

135 000 €

DOSSIER DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le dossier établi dans le cadre du schéma d'accessibilité - qui précise le calendrier d'intervention pour la mise aux normes des bâtiments communaux - a été déposé, et validé par le Service départemental. Des travaux ont déjà été engagés. D'autres seront réalisés en cours d'année, au rythme des financements.

► Église

Le dossier a été accepté moyennant quelques travaux supplémentaires, notamment l'ajout de deux mains-courantes pour l'utilisation des escaliers.

► Salle associative

Une rampe d'accès a été réalisée dans le cadre des règles d'accessibilité, mais un gros problème se pose au sujet des toilettes actuelles qui ont été construites, sans respecter les règles de la maçonnerie. Cela engendre un déséquilibre du local qui se détache du bâtiment principal.

Nous ne pouvons logiquement pas effectuer des travaux de mises aux normes, dans un local dégradé. D'autres solutions sont envisagées.

► École maternelle

Une rampe d'accès aux normes a été installée dans la cour de l'école maternelle. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Durand, des Côtes d'Arey.

► Bibliothèque

Le dossier pour la mise aux normes des toilettes est en cours de validation à la DDT de Grenoble.

TRAVAUX COURANTS

Les services techniques réalisent la majorité des travaux courants et petites réparations qui ne nécessitent pas de faire appel à des entreprises. Réactifs et compétents, ils permettent d'alléger les coûts et de réduire les délais d'intervention.



► Sanitaires publics place Louis Comte

Les sanitaires ont été refaits à neuf. Désormais, les deux toilettes sont fermées de 19 h à 6 h du matin.

Par ailleurs, les murs ont été repeints et seront protégés des graffitis par un enduit spécial.



► Les écoles

La classe de CE1 a été entièrement refaite : peinture, tapisserie et éclairage Led.

Trois portes ont été remplacées par des portes coupe-feu, certifiées aux normes incendies avec poignées anti-panique : une en maternelle et deux à l'école élémentaire. Nous continuons donc notre politique d'entretien annuel des salles de classe, de l'école de Jardin.

► Chaufferie gaz

Après un temps d'ajustement, pour obtenir une chaleur constante et identique dans les trois zones de l'école, les services sont parvenus à une bonne régulation.

BÂTIMENTS TECHNIQUES AU STADE DES LIESSES

Le permis de construire a été accepté et validé par les autorités compétentes. Il s'agit maintenant de passer à la phase d'étude du sol, qui déterminera la nature et les qualités techniques des fondations, pour soutenir le bâti. Lorsque cette étape sera réalisée, la municipalité lancera les appels d'offres, pour choisir les entreprises qui interviendront.

L'objectif est de débiter les travaux au printemps 2019, pour une durée estimative de 5 mois.

Cette construction aura essentiellement une vocation de garages et de lieu de stockage de matériel. Le garage existant sera réaménagé en atelier.

Le coût global est estimé à 273 000 € HT, subventionnés à hauteur d'environ 135 000 €, à savoir : 82 000 € au titre du Contrat Ambition Région, et 53 000 € versés par l'État, dans le cadre du Contrat de Ruralité.

LOCAL PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

L'ancienne boucherie située 46, Route de Bérardier, entre dans sa seconde phase de réhabilitation.

La partie habitable, de 80 m², est actuellement louée. Elle s'étend sur deux étages. La valorisation des combles a permis d'ajouter deux chambres, soit trois au total. Tout a été refait à neuf avec cuisine intégrée ouverte sur une grande pièce à vivre, et douche.

Les travaux du rez-de-chaussée ont débuté à la mi-octobre, par la pose de deux ouvertures en façade : une porte et une vitrine.

Ce local de 55 m², est à vocation commerciale ou professionnelle.

DE VOUS À MOI

« L'achat et la transformation de la maison de l'ancienne boucherie améliorera un peu plus l'offre de services proposée aux habitants de Jardin. Je tiens à féliciter l'équipe technique : Stéphane Porcar et Nathan Malter pour l'excellent travail effectué dans la réalisation du logement locatif, ainsi qu'à Dominique Torgue, pour la rénovation de la classe de CE1. »

Bernard ROQUEPLAN, Cinquième adjoint
Siège aux commissions de Vienne-Condrieu-Agglomération :
assainissement rivières (Syndicat Hydraulique
des 4 Vallées), équipements sportifs,
finances, administration générale,
voiries communautaires travaux



LES MEMBRES DE LA COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX ESPACES VERTS - ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Thierry Quintard, Bernard Roqueplan, Gilles Audouard, Christophe Florit, Cédric Bon, Fabrice Mange, Marie-France Elsensohn, André Bracchi.

AFFAIRES CULTURELLES ET VIE ASSOCIATIVE



C'est le nombre de manifestations municipales, culturelles, sportives ou de loisirs qui se sont déroulées cette année sur la commune.

40

LE COMITÉ DES FÊTES

Véritable passerelle entre les associations et la municipalité, le Comité des Fêtes joue un rôle de conseil, mobilise les bénévoles, gère le prêt de matériel et apporte ses compétences en matière de communication.

Le nouveau président, Gérard Pempy, fourmille d'idées nouvelles pour dynamiser ce Comité qui se doit d'être le pivot de la vie associative.

LE SALON DU TERROIR... D'ICI ET D'AILLEURS !

Vitrine de la gastronomie française, le Salon du Terroir fait rayonner les producteurs locaux. Sa réputation grandissante attire de nouveaux artisans du goût, désireux de présenter leurs spécialités qui régaleront les gourmets des quatre coins de France. C'est pourquoi la prochaine édition, programmée le 12 mai, portera le nom de : **Salon du Terroir... d'ici et d'ailleurs !** Vous y découvrirez des produits Corses, du Rhum et bien d'autres spécialités à déguster, pour faire voyager vos papilles.

Les particuliers ou professionnels qui désirent présenter leurs produits sont les bienvenus. Il suffit de s'inscrire en mairie.

LE FESTIVAL DE L'HUMOUR

Organisé en lien avec la MJC et subventionné par la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu, le Festival de l'humour continue d'attirer les amateurs.

Cette année encore, Jardin aura l'honneur d'accueillir le spectacle de clôture et de bénéficier de deux têtes d'affiches. Privilège supplémentaire, c'est sur la scène Jardinoise que sont dévoilés les prix du Festival, du public et des techniciens.

Cette soirée culturelle, qui a réuni 450 spectateurs, met un coup de projecteur sur le dynamisme et les forces vives de la commune.

Le principe du Festival d'humour est de tourner dans les villes et les villages, pour créer des échanges entre les habitants. L'intercommunalité ayant pris de l'ampleur, avec 30 communes au lieu de 18, la fréquence d'accueil sera réduite. Ce sera l'occasion, pour les Jardinois, de rendre visite à nos voisins, pour rire ensemble !

Le calendrier 2019 étant établi bien en amont, du 16 mars jusqu'au 5 avril, date à laquelle Jardin recevra Christophe Alévêque pour un one-man show qui promet d'être détonnant.



CINÉ-ÉTÉ

La soirée cinéma sous les étoiles, chapeautée par la municipalité en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération, est le rendez-vous familial par excellence. L'édition 2018 a attiré 540 cinéphiles, séduits par les aventures de Pierre Lapin, un film d'animation pour petits et grands.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

À la demande expresse des intéressés, un Forum des associations nouvelle formule a vu le jour ! Terminé le rendez-vous du samedi une année sur deux, désormais, il a lieu chaque année, le vendredi à la sortie des écoles. Et ça marche ! La fréquentation est en hausse. Tout comme les élus, les organisateurs et les familles sont satisfaits.

LA BOURSE AUX JOUETS

La concurrence d'internet minimise l'impact de cette Bourse aux jouets. Néanmoins, les Jardinois semblent attachés à cette tradition qui annonce les fêtes de Noël. Organisée le 25 novembre, elle a réuni seulement 6 exposants.

MEMBRES DE LA COMMISSION : AFFAIRES CULTURELLES JEUNESSE ET SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Thierry Quintard, Valérie Dias, Patrice Ambrosioni, Cédric Bon, Christine Beaubouchez, Évelyne Ziboura, Marie-Christine Martin, Anne-Marie Thivolle.

LE TÉLÉTHON

Moment de communion contre la maladie, le Téléthon a mobilisé les Jardinois, lors de la soirée du Sou des Écoles du 14 décembre. Le Comité des Fêtes a animé le lâcher de lanternes, auquel une centaine de personnes a participé.

LA SOIRÉE GOSPEL

Connue pour être une musique de rassemblement, le Gospel a trouvé son public.

Les répétitions ont débuté le 21 septembre avec 27 choristes, dont une majorité de Jardinois, ce qui est encourageant puisque la commune est initiatrice du projet, les autres étant issus des Côtes d'Are, Saint-Sorlin, Reventin-Vaugris, tous heureux de retrouver Véronique, la chef de chœur, et Pascal, au piano.

Ces trois mois de travail assidu, qui se sont déroulés dans la bonne humeur, ont porté leurs fruits puisque le 7 décembre, le groupe a présenté un spectacle de haute qualité, face à plus de 200 auditeurs conquis.



DE VOUS À MOI

« Je suis heureuse que le Comité des Fêtes revienne sur le devant de la scène. Il doit être fédérateur et facilitateur pour l'ensemble des associations. »

Valérie DIAS
Déléguée aux affaires culturelles

OptiKid
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS
"Nos lunettes, une affaire de spécialiste!"

OPTIQUE GAUTHIER
www.optiquegauthier.fr
2 magasins à votre service ...
VIENNE • 2, Avenue Berthelot
Tél. 04 74 78 07 01
PONT-EVEQUE • 98, Montée Magnat
Tél. 04 74 59 08 35

RODENSTOCK
www.rodenstock.com
PROTECTION CONTRE LA LUMIÈRE BLEUE NOCIVE*

LA VIE MUNICIPALE

COMMUNICATION



C'est le taux de progression depuis 2014 des visites du site internet de la commune.

250 %

Si nous disposons encore de supports de communication matérialisés tels que les panneaux lumineux, les panneaux d'affichage, l'information municipale et l'Écho de Montléant, force est de constater que le numérique connaît un essor pour devenir le premier outil d'information.

Le site internet <http://mairie-jardin.fr> a dépassé cette année les 200 abonnés et les 20 000 visites soit une progression de presque 250 % depuis 2014.

Si les consultations sont essentiellement destinées à obtenir des informations, le site constitue également un outil interactif. Vous pouvez en effet écrire aux élus, aux services de la mairie en utilisant la page « contact ». 133 requêtes ont ainsi été émises cette année.

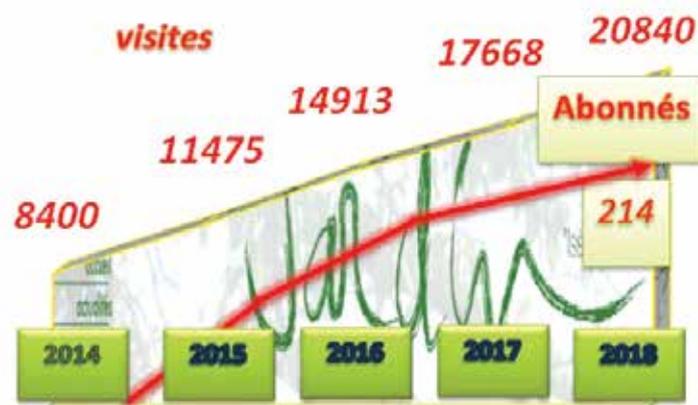
S'ABONNER C'EST FACILE ET GRATUIT

Simple, pratique et gratuit, vous pouvez vous abonner d'un clic, via le lien : "Recevez l'information municipale".

Recevez l'information municipale

Quelques minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne et indiquer vos coordonnées.

Grâce à cette application, vous recevez en direct, sur votre messagerie, toutes les informations de la commune.



MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Thierry Quintard, Patrice Ambrosioni, Valérie Dias, Fabrice Mange, Évelyne Ziboura, Jean-Pierre Huguet, Christine Beaubouchez.

VOTRE AVIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

UN SERVICE AUX ASSOCIATIONS

Le site internet est une vitrine de choix pour les associations puisque via la rubrique "Agenda", il est possible d'annoncer les dates d'inscriptions, les programmations et manifestations. Consultable par tous les internautes, il apporte une large visibilité qui vient en complément des autres supports de communications, tels que les tableaux lumineux. Nous invitons d'ailleurs les associations à davantage les utiliser !

L'ÉCHO DE MONTLÉANT

Notre magazine communal est un rendez-vous incontournable de la vie de Jardin. S'il apporte une synthèse des événements jardinois de l'année il constitue l'une des archives historique de notre village. Il se veut également utile par ses informations sur les services et conseils qu'il contient. Nous apportons un soin particulier à sa présentation pour le rendre attractif et convivial. Nous avons par ailleurs porté une attention particulière à la maîtrise des coûts d'édition de cette revue puisque nous avons, par rapport à 2012, **divisé son prix par 2,5**.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES AVEC LES JARDINOIS

Si les supports d'information sont nombreux, le contact avec les habitants est indispensable. Des réunions publiques à thèmes ont encore été organisées cette année notamment sur la sécurité routière à Jardin.

DE VOUS À MOI

« Communiquer est un acte indispensable. Il reste cependant un exercice difficile et délicat, chacun ayant ses propres attentes et sa propre perception.

La vie municipale est riche d'événements et nous sommes en permanence sollicités et à l'écoute des Jardinoises et Jardinois. »

Patrice AMBROSIONI
Délégué à la communication



Jardin dispose d'outils de communication très complémentaires et variés. Soucieux de continuellement faire progresser la communication municipale et d'améliorer encore la réponse à vos attentes, nous souhaitons recueillir vos suggestions. Nous vous invitons pour cela à transmettre vos avis en complétant le questionnaire ci-joint (à déposer en mairie) ou simplement via le site internet communal.

1. Concernant la qualité des informations figurant sur les supports de communication municipaux

Diriez-vous que vous êtes...

► Les Panneaux lumineux

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfait | <input type="checkbox"/> assez satisfait |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfait | <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfait |

► L'Information municipale trimestrielle

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfait | <input type="checkbox"/> assez satisfait |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfait | <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfait |

► Le site Internet

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfait | <input type="checkbox"/> assez satisfait |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfait | <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfait |

► L'Écho de Montléant

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfait | <input type="checkbox"/> assez satisfait |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfait | <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfait |

Quels sujets ou informations souhaiteriez y voir traités ?
Quelles sont vos remarques et suggestions ?

2. Concernant la communication avec les élus et les services communaux

Quel est votre moyen de contact privilégié ? (classez de 1 à 5)

- | | |
|--|--|
| | Téléphone mairie |
| | Formulaire de contact du site internet |
| | Visite en mairie |
| | Courrier |
| | Autre (préciser) |

Concernant la facilité de contact avec les élus, les services municipaux diriez-vous que vous êtes

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfait | <input type="checkbox"/> assez satisfait |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfait | <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfait |

Quelles sont vos remarques et suggestions ?

Vos coordonnées (facultatif sauf si vous souhaitez une réponse personnalisée)

NOM..... Téléphone.....

Adresse mail.....

À découper et déposer en mairie (vous pouvez également répondre directement via le site internet de la mairie)

JARDIN À VOTRE SERVICE !

VOS ÉLUS



LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Thierry Quintard
Évelyne Ziboura
Yves Giroud
Christine Beaubouchez
Cédric Bon
Bernard Roqueplan
André Bracchi
Marie-France Elsensohn
Marie-Christine Martin
Patrice Ambrosioni
Claire Satier
Gilles Audouard
Valérie Dias
Fabrice Mange
Sylvie Duranton
Christophe Florit
Jean-Claude Roche
Jean-Pierre Huguet
Anne-Marie Thivolle

Fondée en 1958
SAS ROUSSET & FILS
www.btp-rousset-fils.fr

**TOUS VOS TERRASSEMENTS
TOUS VOS ASSAINISSEMENTS
ADDITION D'EAU - FONÇAGE
VRD - RECYCLAGE T.P.**

04 74 58 26 48 - 06 08 48 51 48

Siège Social : OYTIER ST OBLAS
Bureau : CHUZELLES



Membre du réseau
plus que PRO
★★★★★

ENTREPRISE ÉLUE ET NOTÉE
PAR SES CLIENTS

9,2/10

MGM sarl

NEUF - RÉNOVATION

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR
ACCESSIBILITÉ - SALLES DE BAINS

04 37 02 04 33 - 06 28 23 33 98

138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN
mgm.plombier@free.fr



Christelle ZAURIN GENEVE

Peintre en bâtiment

Peinture intérieure / extérieure
Papier peint - Décoration
Revêtements sols et murs - Neuf et rénovation

06 82 60 76 73

btp.geneve@orange.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal se réunit 8 à 10 fois par an, selon l'ordre du jour, fixé en fonction de l'actualité, des décisions à prendre, et des délais à respecter.

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations prises durant l'année 2018.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2018

Séance du 25 janvier

- ▶ Arrêté préfectoral N° 38-2017 portant déclaration d'intérêt général des travaux d'aménagement et d'entretien de la Combe de la Raze. Autorisation donnée au Maire ou à la Première adjointe de déposer un recours devant le tribunal administratif.
- ▶ Contrat de délégation du Service publique Eau potable. Avenant n°2. Prolongation.
- ▶ Choix du mode de gestion du Service publique de distribution de l'eau potable.
- ▶ Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018, et de la Direction Territoriale de l'Isère Rhodanienne pour la réhabilitation et l'extension des locaux des Services techniques.

Séance du 21 mars

- ▶ Délibération sur le compte administratif : Commune - Eau - Immobilier.
- ▶ Compte de gestion 2017 : Commune.
- ▶ Compte de gestion 2017 : Eau.
- ▶ Compte de gestion 2017 : Immobilier.
- ▶ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : Commune.
- ▶ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : Eau.
- ▶ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : Immobilier.
- ▶ Répartition des subventions aux association pour l'année 2018.
- ▶ Vote des taux d'imposition 2018 : habitation et foncière.
- ▶ Demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région 2018, pour la réhabilitation et l'extension des locaux des Services techniques.
- ▶ SEDI : travaux sur réseau d'éclairage public – N° 17-0058-1999 Éclairage Public rénovation des armoires de commande.
- ▶ Demande de subvention à l'État : Fonds de Soutien à l'Investissement Local et Contrat de Ruralité 2018 pour la réhabilitation et l'extension des locaux des Services techniques.

Séance du 7 juin

- ▶ Décision modificative budgétaire N°1 - Budget communal.
- ▶ Décision modificative budgétaire N°1 - Budget immobilier.
- ▶ État créances irrécouvrables au 23 avril 2018 sur budget communal.
- ▶ État créances éteintes au 19 avril 2018 - Budget immobilier.
- ▶ Subventions aux association pour l'année 2018 - Complément.
- ▶ Acquisition des parcelles AL 215 et AL 216 appartenant à M. et M^{me} Vergnon Jean-Luc.
- ▶ Modalités d'attribution du Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- ▶ Modification des statuts de Vienne Condrieu Agglomération.

Séance du 30 juillet

- ▶ Acquisition de la parcelle AL 126 appartenant à M. Vacher Gilbert.
- ▶ Création de postes, suite à avancement de grade.
- ▶ Approbation du montant de l'Attribution locale de compensation définitive de la commune de Jardin.
- ▶ Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET) du 19 juin 2018.
- ▶ Choix délégataire Délégation de Service Public Eau potable.
- ▶ Décision modificative budgétaire N°2 - Budget communal.
- ▶ Location appartement 46, route de Bérardier.

Séance du 25 octobre

- ▶ Décision modificative budgétaire n°3 - Budget communal.
- ▶ Décision modificative budgétaire n°2 - Budget immobilier.
- ▶ Recrutement d'un agent occasionnel chargé de la rédaction du bulletin municipal 2018.
- ▶ Prime de fin d'année du personnel communal, titulaire et non titulaire.
- ▶ Modification des statuts du SIM : changement d'adresse et de siège.
- ▶ Convention de mutualisation avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'assistance du service commande publique et la dématérialisation des marchés publics.
- ▶ Travaux Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE) - Participation pour l'installation de la borne de recharge de véhicules électriques.

Séance du 10 décembre

- ▶ Décision modificative budgétaire n° 4 - Budget communal.
- ▶ Décision modificative budgétaire n° 3 - Budget immobilier.
- ▶ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2019 - Budget commune.
- ▶ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2019 - Budget immobilier.
- ▶ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2019 - Budget eau.
- ▶ Tarifs communaux 2019.
- ▶ Validation du Plan Local d'Urbanisme avant approbation par Vienne Condrieu Agglomération.
- ▶ Validation de la dénomination des chemins ruraux - sentiers piétonniers.
- ▶ Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle.
- ▶ Demande de subvention DETR 2019 pour travaux d'accessibilité
- ▶ Acquisition parcelle AB 579 Avenue Jean Monnet.
- ▶ Travaux sur réseau d'électricité public TR 3 n° 18-002-199 Rénovation armoires + luminaires.
- ▶ Décision modificative budgétaire n° 5 - Budget communal.
- ▶ Rémunération des agents recenseurs - Recensement de la population 2019.



JARDIN À VOTRE SERVICE !

DES AGENTS MUNICIPAUX AU QUOTIDIEN

Ils sont salariés, ou stagiaires, et travaillent sous la responsabilité des élus. Toujours disponibles, les agents communaux mettent leurs compétences à votre service. Ils interviennent dans chaque structure municipale : au secrétariat de la mairie, aux services techniques, dans les écoles, à la bibliothèque, à l'entretien des bâtiments, ou encore au CCAS.

Ces agents sont également en lien avec les services de Vienne-Condrieu-Agglomération, l'État, les partenaires sociaux et institutionnels, les entreprises, pour instruire et suivre les dossiers, s'informer des dernières normes et réglementations, pour affiner leur expertise et apporter la meilleure réponse possible, à vos attentes. Zoom sur les principaux services rendus au quotidien !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le secrétariat de mairie réalise pour vous, de nombreuses démarches administratives :

► Famille

Certificat de concubinage, reconnaissance en paternité ou maternité, copies d'actes d'état civil, certificat de résidence, inscription sur les listes électorales, recensement militaire, PACS (ou auprès d'un notaire), mariage, baptême républicain.

À noter que pour

- l'obtention d'une carte d'identité et d'un passeport vous devez vous adresser auprès de la mairie de Vienne ou des Maisons de quartier, avec pré-démarches en ligne : www.demarches.interieur.gouv.fr
- sorties du territoire des mineurs non accompagnés, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez sur <http://www.service-public.fr/>

► Élections : inscriptions en ligne

À compter du 1^{er} janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, vous ne serez plus dans l'obligation de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Toute personne pourra solliciter son inscription en mairie :

- tout au long de l'année,
- et à l'approche d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019, soit pour les élections européennes, jusqu'au 31 mars 2019).





CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - RENOVATION

252, Avenue George Louis et Frères Jean - 38780 Pont-Évêque

DEVIS GRATUIT ☎ **06 86 07 94 59** ☎ **06 77 38 67 88**

- HABILLAGE TOITURES PVC ET ALU
- POSE DE VELUX ET AUVENTS
- POSE GOUTTIERE ZINC ET ALU
- ISOLATION DES COMBLES
- EXTENSION TOUT TYPE DE TOITURE



DOSSIER

► Enfance

Mise à disposition de la liste des assistantes maternelles.

► Solidarité

- Aides financières, demande de logement social ou d'urgence, aides sociales, APA, cartes de transport à tarification réduite, inscription au service de portage des repas à domicile, à la téléalarme...

- Aide aux vacances

Pendant les congés scolaires, les jeunes Jardinois sont accueillis au centre aéré de Gémens ou d'Estrablin. Une participation financière peut être allouée aux familles, par l'intermédiaire du CCAS, sous condition de ressources et sur présentation de justificatifs.

► Environnement

Obtention de cartes de déchetterie, de bacs roulants pour les ordures ménagères

► Urbanisme

Dépôt de permis de construire, consultation du cadastre...

► Culture

Abonnement à la bibliothèque

► Vie associative

Mise à disposition des coordonnées des présidents d'associations, affichage, mise en ligne sur internet et les panneaux lumineux des manifestations, locations de salle...

► Petits tracas du quotidien

Signalement d'un incident sur la commune : des nids de poule sur les voiries, la végétation en bordure de route qui masque la visibilité, des problèmes de voisinages, des nuisances sonores...

► Communication

Gestion du site internet : <http://mairie-jardin.fr/>, mise à jour du panneaux lumineux, actualisation du panneaux d'affichage, rédaction des revues municipales...

ENTRETIEN DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les agents des Services techniques entretiennent la commune, au quotidien :

Nettoyage des voiries, fleurissement, sécurisation des accotements, petits travaux et entretien des bâtiments communaux, salage et déneigement des voiries communales et trottoirs qui desservent la mairie, les écoles, les salles associatives, portage des repas à domicile...



BIEN-ÊTRE ET ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Les agents des écoles veillent au bien-être et à la sécurité des enfants :

Garderie du matin, du soir, gestion des repas et des activités durant la pause méridienne, entretien des salles de classes et du matériel scolaire, encadrement des sorties et activités scolaires... Un agent diplômé d'État, a spécifiquement en charge l'éducation physique.



BIBLIOTHÈQUE

La responsable assure le fonctionnement de la bibliothèque qui fait partie du Réseau « le Trente et + ». Les Jardinois ont à disposition près de 4500 livres : albums, bandes dessinées, romans, polars, livres-documentaires..., à consulter sur place ou à emporter.

Les agents et bénévoles assurent l'accueil des lecteurs, des intervenants, des classes, la gestion des abonnements, les animations, l'organisation de temps forts, la couverture et l'entretien des livres...

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Chantal Linage, conciliateur de justice, tient une permanence à la mairie de Jardin, les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 13h, uniquement sur rendez-vous, pris à l'accueil de la mairie, au 04 74 31 89 31 ou chantal-linage@orange.fr

JARDIN À VOTRE SERVICE !

JARDIN, AU SEIN DE VIENNE-CONDRIEU-AGGLOMÉRATION

Les compétences de Vienne-Condrieu-Agglomération nous permettent de bénéficier de nombreux services à la population.

SERVICE PETITE ENFANCE DE L'AGGLOMÉRATION

La Petite enfance est le premier poste de dépense de Vienne-Condrieu-Agglomération. C'est un service qui se veut proche des familles et de leurs besoins. Pour cela, l'Agglomération travaille en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère pour accueillir les tout-petits en crèches, haltes-garderies ou en Relais d'Assistantes Maternelles.

En 2018, 20 petites jardinoises et petits jardinois ont utilisé l'une des structures gérées par Vienne-Condrieu-Agglomération.

Le service Petite enfance est un lieu d'information destiné aux parents ou futurs parents, pour choisir un mode de garde, trouver une aide, une écoute, participer à des temps d'éveil avec son enfant, assister à des conférences...

Il s'adresse aussi aux parents employeurs et aux professionnels de la petite enfance en matière de droit du travail, d'aides financières, d'agrément...

► Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Ils regroupent les crèches et haltes garderies. Les enfants sont accueillis dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de 4 ans. Ces structures collectives assurent un accueil régulier ou occasionnel à temps plein ou à temps partiel.

► Les Assistantes Maternelles

Elles gardent les enfants à leur domicile. À Jardin, elles sont une vingtaine à être agréées. Vous trouverez la liste actualisée sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

► Les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Il s'agit de lieux d'accueil et d'information au service des assistantes maternelles et des parents. L'animatrice propose des rencontres pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Jardin est rattachée au Relais du Château, situé à Vienne.

► Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

C'est un lieu d'accueil et de rencontre entre enfants et parents en présence de professionnels ou de bénévoles pour faciliter le lien enfant-parent.

► Les espaces de parentalité

Il s'agit d'ateliers organisés régulièrement afin d'échanger avec l'enfant, éveiller ses sens et rencontrer d'autres parents

► Les ludothèques

Accessibles à tous, dès le 1^{er} âge, elles permettent l'échange et la rencontre autour du jeu sous toutes ses formes.
Tel. 04 27 87 80 00

petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration



SE DÉPLACER

L'enjeu pour Vienne-Condrieu-Agglomération est de proposer une offre en transport en commun la plus efficace possible, accessible au plus grand nombre et respectueuse de l'environnement.

► Transport scolaire

Les élèves de Jardin bénéficient d'un service de transport scolaire, la ligne "Vie 04" qui dessert les différents établissements publics et privés de l'Agglomération.

► Transport individuel

N'ayant pas de ligne régulière, les Jardinois peuvent faire appel aux services L'va sur demande. La commune est rattachée à la Zone 52 qui dessert la ligne : Eyzin-Pinet, Jardin, Moidieu-Détourbe.

► Pour les personnes en situation de handicap

L'Agglomération a mis en place L'va service PMR. Il s'agit d'un service de transport collectif pour les personnes présentant un handicap moteur (personnes en fauteuil roulant ou personnes mal voyantes titulaires de la carte cécité étoile verte).

La réservation se fait en ligne sur lvasurdemande@ratpdev.com ou au 0 810 810 414. Vous devez avoir préalablement établi votre carte d'ayant droit.

► Favoriser l'autopartage

L'Agglomération soutient le développement de l'autopartage et du covoiturage. À cet effet, Jardin a aménagé le Parking du Lavoir, qui fait office de pôle de stationnement.

<https://www.lvabus.com/>

TRAITEMENT DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

L'Agglomération assure la gestion, le tri, le recyclage des déchets et ordures ménagères. Elle définit les points de collectes, les tracés et jours des tournées, les emplacements des Points d'Apports Volontaires, en concertation avec la mairie. À la demande des élus, deux PAV ont été rajoutés en 2018 : Place de la Paix et Route de Sorlin.

Elle gère la distribution des conteneurs, les cinq déchetteries du territoire : Vienne Sud, Villette-de-Vienne, Chasse-sur-Rhône, Ampuis, la plus proche de Jardin étant celle de la zone du Rocher, en limite d'Estrablin et de Pont-Évêque.

Toutes ces mesures visent à faciliter le quotidien des usagers, limite la surcharge aux points de collectes et lutte contre les dépôts sauvages.

L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante requiert l'implication de tous.

Comment participer à la lutte contre l'ambrosie ?

► 1- Signaler les plants d'ambrosie sur le site www.signalement-ambrosie.fr, ou par mail à contact@signalement-ambrosie.fr ou par téléphone au 09 72 37 68 88.

► 2- Votre signalement sera reçu par le référent de la commune, M. André BRACCHI.

► 3- Le référent coordonnera les actions de lutte pour éliminer les plants.



DOSSIER

JARDIN SUR TOUTE LA LIGNE !

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES ET COMMERCES

L'Agence économique de Vienne-Condrieu-Agglomération met ses compétences au service des entrepreneurs ou futurs entrepreneurs pour créer ou développer leurs activités. Six chargées de missions apportent leur expérience et leur expertise dans différents domaines : industrie, service, artisanat, commerce, tourisme, agriculture, pour du conseil, du financement, de la formation...
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ÊTRE CONSEILLÉ POUR MES PROJETS IMMOBILIERS

Pour vous aider dans vos démarches, un architecte conseil du Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement tient des permanences à destination des particuliers et professionnels du territoire, à l'Espace Saint-Germain. Il vous conseille pour un projet de construction ou de restauration d'une maison d'habitation, d'un commerce ou de tout autre bâtiment, sur les règles d'urbanisme, pour assurer une meilleure qualité architecturale et une bonne insertion dans le site environnant.
Consultance architecturale : sur rendez-vous au 04 74 78 78 83.

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Vienne-Condrieu-Agglomération soutient les opérations visant à accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement, dans une double optique de confort et d'économie d'énergie. Elle a mis en place avec l'Agence Nationale de l'Habitat, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui se prolongera jusqu'en juin 2019. Vienne-Condrieu-Agglomération apporte également une aide financière aux bailleurs sociaux pour les opérations de constructions ou de réhabilitation de leur parc locatif.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Vienne Condrieu Agglomération assure la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire viennois.
La bonne qualité de l'assainissement contribue à la préservation de la qualité des cours d'eau, du Rhône et ses affluents, et des nappes phréatiques.
Le rejet des eaux usées est donc strictement réglementé. Le propriétaire qui projette de réaliser ou de réhabiliter une installation d'assainissement autonome doit déposer auprès du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) de Vienne-Condrieu-Agglomération un dossier de demande d'installation qu'il aura au préalable retiré en mairie.
 Ce service a un rôle de contrôle mais aussi, en amont d'un projet, de conseil sur la meilleure solution technique envisageable, une erreur dans ce domaine pouvant s'avérer très coûteuse.
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/assainissement/



En s'inscrivant sur www.servicepublic.fr, Jardin s'est engagé pour faciliter les démarches en ligne : le changement de coordonnées (déménagement, emménagement...), des demandes d'actes (certificat de non gage, consulter le nombre de points sur son permis...).

Ils viennent en complément des services nationaux :

- **Obtenir mon permis de conduire**
Un certificat d'immatriculation
Rendez-vous sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

- **Acheter un timbre fiscal**
Rendez-vous sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

- **Se connecter sur mes comptes personnels**
Impots.gouv.fr, Ameli.fr, La Poste ou Mobile Connect et moi, en un clic ? <https://franceconnect.gouv.fr/>



Attention ! De nombreux sites proposent ces services payants en ligne. Les sites officiels de l'état se terminent toujours par gouv.fr



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule
 - Autre motif
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de ma demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



BIBLIOTHÈQUE YVONNE GEOFFRAY

LA BIBLIOTHÈQUE A FÊTÉ SES 30 ANS

Créée en 1988, à l'initiative d'Yvonne Geoffray, alors adjointe aux Affaires culturelles, la bibliothèque est devenue un lieu de rencontre et d'échange intergénérationnels.

Pour marquer les 30 ans de cette structure municipale, Guylaine Camozzo, en charge de l'équipe d'animation, a réalisé une rétrospective richement illustrée, mettant en lumière les grandes étapes qui l'a menée du premier étage de la salle Spirale aux locaux actuels.



UN PEU D'HISTOIRE...

La bibliothèque a ouvert ses portes le **15 juin 1988**, sous convention avec la Bibliothèque Centrale de l'Isère. Il s'agissait alors d'un espace modeste de 32 m². L'inauguration a eu lieu le 10 décembre, sous le mandat du maire, Jacques Remiller. Il y avait alors 70 inscrits et 6 bénévoles.

Dès **1990**, un partenariat avec les écoles de Jardin a permis d'organiser l'accueil des classes, des soirées contes..., pour sensibiliser les enfants à la lecture.

En **2007**, la bibliothèque s'installe dans l'ancienne école maternelle, et bénéficie de 90 m² de plain-pied. Un déménagement réalisé avec l'aide du Service Public de l'Isère, suivi d'une inauguration, le **10 novembre**, par le maire, Guy Hugueville, et l'équipe municipale.

De **2008 à 2012**, Jardin fait son entrée dans "Le Projet Réseau" qui inclut : Chonas l'Amballan, Chuzelles, Les Côtes d'Arely, Jardin, Luzinay, Reventin-Vaugris et Serpaize, pour « Rompre l'isolement, partager l'information professionnelle, donner aux usagers accès à un plus grand nombre de documents ».

Cette alliance se matérialise par la signature d'une convention, en **2010**, entre le Département de l'Isère et la ville de Vienne, puis en **2011**, d'une convention cadre entre la ville de Vienne et les bibliothèques associées.

En **2013**, débute l'informatisation en réseau. L'équipe s'adapte aux nouvelles pratiques. Pour faire face au surcroît de travail, Guylaine Camozzo est employée en CDD, contrat qui se transformera en poste à temps non complet, en 2015.

C'est en **2014** qu'émerge le Réseau Le Trente & +, destiné à : « Maintenir et renforcer l'offre du service public ». Il offre de nouvelles perspectives : la consultation de son compte personnel en ligne, l'accès au catalogue des 7 bibliothèques associées, et de la médiathèque Tête de réseau, c'est à dire, Le Trente & + de Vienne.

En **2016**, des gros travaux d'isolation sont engagés, pour améliorer le confort des usagers.

En octobre **2016**, à l'initiative du Maire, Thierry Quintard, il a été proposé au conseil municipal de nommer la bibliothèque : Yvonne Geoffray. Désormais, ses nom et prénom sont inscrits sur le fronton de ce bâtiment communal.

UN LIEU QUI VIT...

Aujourd'hui, la bibliothèque compte 241 abonnés actifs et a enregistré 46 nouvelles inscriptions cette année. Au fil du calendrier culturel, des temps forts sont organisés pour entretenir une dynamique et impulser des rencontres entre les Jardinois. L'équipe, animée par Guylaine Camozzo, intervient sous la tutelle de Christine Beaubouchez, Adjointe en charge de la bibliothèque. Un grand merci à Guylaine, et aux bénévoles pour leur investissement : Marie-Jo Caviglioli, Robert Rigollier, Dominique Duvillard, Catherine Lamblin, Delphine Gillet, Emmanuelle Dahan et Sylvie Durand.

LA SÉLECTION DES LECTEURS

La Tresse

Laetitia Colombani



PRIX DES LECTEURS DANS LE CADRE DU FESTIVAL SANG D'ENCRE

► Bulles de sang d'encre

Les Jardinois (12 votants) ont décerné leur coup de cœur à la BD de Matz et Léonard Chemineau : "Le travailleur de la nuit" (6 voix). En deuxième position, ils ont choisi : Gramercy Park (3), suivi de Virginia Hill (1), Brigade Verhoeven (1) et Museum (1).



► Gouttes de sang d'encre

Cette édition a réuni 16 votants, dont 3 nouveaux participants, qui ont plébiscité : Entre deux mondes, Olivier Norek (9 voix), suivi de Boréal, Soinja Delzongle (2), Les Chiens de Détroit, Jérôme Loubry (2), Assassins d'avant, Elisa Vix (2) et Boccanera, Michèle Pedinielli (1).



DOU YOU SPEAK ENGLISH ?

Les enfants ont bénéficié de deux temps de lecture en anglais, animées par Laura Choisy :

- ▶ Holiday time en juillet,
- ▶ Happy Halloween, qui a attiré 17 enfants, pour cette dernière séance.



HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Mardi** : 16 h 30 - 19 h 00
- ▶ **Mercredi** : 10 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 15 h
- ▶ **Jeudi** : 16 h 30 - 19 h 00

TARIFS ANNUELS

- ▶ Famille (couple) : 15 €
- ▶ Adulte : 12 €
- ▶ Gratuit pour les moins de 18 ans



CONTACT

04 74 85 66 10 - bibliotheque@mairie-jardin.fr

BIENTÔT, DES BOÎTES À LIVRES.

L'idée avancée d'installer des boîtes à livres à Jardin comme dans de nombreuses autres communes... Des espaces abrités : cabanes, chalet, seront prochainement mis à disposition des Jardinois pour que chacun puisse à loisir y déposer ou prendre des livres, gratuitement et en libre-service. Deux sites sont en réflexion : à proximité de la bibliothèque et à Bérardier. À suivre...

Boulangerie - Pâtisserie

Aux Pains de Jardin

Ouvert Dim et Aurore

54, route de Bérardier - 38200 Jardin

04 74 31 58 08

CINÉ D'OR

Ciné d'Or a pour objectif de promouvoir le cinéma français et de permettre à tous les amateurs de partager un moment de détente, à moindre coût. À l'origine destiné aux seniors, l'opération s'adresse à tous les cinéphiles.

Les films ont moins de deux ans. Ils sont sélectionnés par une commission composée de seniors des différents carrousels viennois.

Les séances sont proposées une fois par mois, les mardis, avec trois projections, à 14 h 30, 17 h et 20 h au Multiplex « Les Amphis », au tarif unique de 3,50 € l'entrée.

Vous pouvez consulter le programme 2019 en ligne :

<http://amphi-vienne.fr/FR/81>



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'École Intercommunale de Musique, située à Pont-Évêque, rayonne sur 8 communes, dont Jardin. Les 16 professeurs enseignent un large panel d'instruments, à partir de 7 ans : clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone, trompette, trombone, tuba, guitare, guitare électrique, guitare basse, violon, violoncelle, piano, percussions et batterie.

La commune étant membre de cette structure intercommunale, qui accueille 291 élèves, dont 32 Jardinois, elle participe au coût de fonctionnement, à hauteur de 38000 € pour l'exercice 2018 soit plus de 1000 € par enfant.

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

72 enfants ont encore cette année bénéficié du centre de loisirs musical qui s'est déroulé du 9 au 27 juillet. L'animation est assurée par l'association Iséroise « MUSICAVI ». La commune assure la mise à disposition des locaux et prend en charge le service d'entretien et de restauration.

VIE QUOTIDIENNE

APPEL AU CIVISME ! NUISANCES SONORES

Pour vivre en harmonie avec ses voisins, son entourage, un minimum de règles de savoir-vivre s'imposent. Baisser le volume sonore de son téléviseur, limiter les aboiements intempestifs, déposer ses déchets dans les lieux ou conteneurs adaptés... Des petits gestes qui demandent peu d'efforts mais qui changent tout ! Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses, débroussailleuses...), sont réglementés par l'arrêté préfectoral N°97-5126. Ils ne peuvent être effectués que :

- ▶ **les jours ouvrables**, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- ▶ **les samedis**, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- ▶ **les dimanches et jours fériés**, de 10 h à 12 h.

Renseignements : www.bruit.fr

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, notamment aux abords de la boulangerie où le problème est récurrent. Une tolérance est accordée le temps de décharger ses courses ou de transporter une personne fragilisée. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 €.

NOS AMIS LES BÊTES

- ▶ Pour le confort de tous, il est recommandé de tenir les chiens en laisse et de ramasser leurs déjections.
- ▶ Les chiens et chats errants sont dirigés vers le refuge de Gerbey, à Chonas l'Amballan. En cas de perte de votre animal, ou si vous en trouvez un, pensez à le contacter au 04 74 56 40 12.
- ▶ Il est également demandé une attention toute particulière aux propriétaires d'animaux de ferme : chèvres, poneys, chevaux... qui quittent leur enclos et divaguent sur la voie publique, ce qui représente un vrai danger et engage leur responsabilité.



PARTIR EN VACANCES L'ESPRIT SEREIN

L'opération Tranquillité vacances fonctionne toute l'année, sur simple demande au 17 ou 04 74 53 10 17

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (Agedem) : 04 76 23 53 50

www.agedem38.org

ENVIRONNEMENT

DÉPÔTS SAUVAGES

Abandonner vos déchets dans la rue, en forêt, fait l'objet d'une amende pénale.



Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- ▶ 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction).
- ▶ 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du Tribunal de Police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

INTERDICTION DE BRÛLER DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel. En raison

de cette pollution aux particules fines et des risques pour la santé, toute l'année, quelle que soit la saison, le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit en région Auvergne-Rhône-Alpes. Selon l'arrêté préfectoral : N° 2013-322-0020, ils doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés, broyés, emmenés à la compostière ou à la déchetterie.

Sont considérés comme des déchets végétaux : les feuilles et fleurs fanées, les branches d'élagage, arbres, arbustes et haies, le bois, la paille, les palettes débarrassées de toutes attaches métalliques.

Pour les contrevenants, le Code pénal prévoit une amende de 450 €.

DÉCLARATION DE RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, les colonies d'abeilles dont il est détenteur, en précisant notamment **leur nombre** et **leurs emplacements**. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

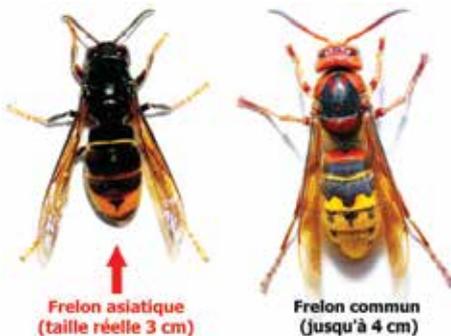
La déclaration de ruches est à réaliser du 1^{er} septembre au 31 décembre en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).



TRI ET RECYCLAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques déciment nos abeilles européennes et leurs piqûres peuvent s'avérer redoutables. Si vous suspectez leur présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez le réseau dédié à sa surveillance : FREDON 38 au 04 74 86 40 68 - catherine.prave@fredon38.fr
Renseignements : www.fredonra.com



TRITONS ET LIBELLULES REMERCIENT LES HABITANTS DE JARDIN !

La mare du Fouillet, 10 ans de biodiversité

Née de la rencontre d'un botaniste émérite Jardinois (Michel Rivoire, hélas décédé), d'une association de protection de la nature (Nature Vivante) et de la mairie de Jardin (M. Thierry Quintard), la mare du Fouillet assure, depuis plus d'une décennie, son rôle de petit havre de vie.

Si, durant toutes ces années, quelques esprits chagrins regrettèrent qu'elle fut artificielle par l'emploi d'une bêche, dont le recours fut rendu indispensable par une couche d'argile trop profonde, ou qu'ils en profitèrent pour la larder de belles estafilades qu'on découvrit plus tard, la mare a fièrement traversé ces avanies.

Petit lieu humide créé par la main de l'homme, il fut immédiatement adopté par les petits habitants des bois et des prés tout proche. Après tout, c'était pour eux qu'elle serait là.

En effet, dès sa mise en eau, le jour de l'inauguration, une grande Libellule (l'aeschna bleue), belle opportuniste, voleta pour s'en approprier les lieux et les marquer de sa présence territoriale.

Au fil du printemps et de l'été, Amphibiens (Triton alpestre, Triton palmé, Salamandre tachetée, Grenouille agile, Grenouille verte, Crapaud commun) et tout un cortège de Libellules, grandes et petites, se succèdent pour occuper les lieux et en prouver l'incontestable intérêt.

Mais ce fut aussi, pour notre association, pour épauler les services de la mairie, 10 ans de surveillance et d'interventions régulières pour entretenir les lieux d'une croissance excessive de la végétation aquatique et conserver des zones d'eau libre.

Pour ceux qui connaissent cet écrin de nature, le charme des lieux ne leur aura pas échappé. Pour les autres qui n'auraient pas encore poussé la balade jusque là, pour les en convaincre, je ne pourrais qu'ajouter qu'au-delà du beau panorama qu'il offre sur votre commune, par beau temps, l'horizon s'égrène jusqu'au Mont-Blanc ; une façon aussi de confirmer qu'en matière de protection de la nature, le regard doit savoir porter loin.

Alors, une nouvelle fois, Tritons, Libellules et le petit peuple de la nature jardinoise remercient vivement la commune de Jardin pour avoir su porter le sien aussi juste et aussi loin.

Nature Vivante



TRI SÉLECTIF MODE D'EMPLOI...

Collecte à domicile : les bacs gris sont ramassés les mercredis, entre 5h et 14h. Pensez à les sortir la veille et à les rentrer dès que possible.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Papier, journaux, verre : Chemin de la Diligence, Place du 19 Mars 1962, Place de la Paix, Parking du stade des Liesses, Route du Tonkin et à proximité du 1224 Route de Sorlin (vers le lotissement Le Grand Pré).

COLLECTE DES TEXTILES

Chemin de la Diligence et Parking du stade des Liesses.

COLLECTE DES CARTOUCHES, TONERS, TÉLÉPHONES PORTABLES, PILES, BOUCHONS ET COUVERCLES EN PLASTIQUE

À la mairie et dans les déchetteries.

COLLECTE DE MÉDICAMENTS, DÉCHETS DE SOINS, SERINGUES, AIGUILLES, LANCETTES...

En pharmacie (des boîtes anti-perforation sont délivrées gratuitement pour les déchets à risques).

DÉCHETTERIES

La plus proche de Jardin se trouve dans la zone industrielle de l'Abbaye, à Pont-Évêque. Une carte, donnant accès à toutes déchetteries de Vienne-Condrieu-Agglomération et à la Compostière d'Eyzin-Pinet, vous sera délivrée en mairie.



COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

ALIMENTATION

► BOUCHERIE DU VILLAGE

45, Route de Bérardier - **04 74 85 09 32**
Ouverture du mardi au samedi : 7h30 - 13h00 / 15h30 - 19h15
Dimanche : 7h30 - 13h00
Fermé le lundi



LE TRUC EN +
Des produits locaux, de la viande qualité Label Rouge ou élevage à l'ancienne et un rayon traiteur fait maison.

► VIVAL

45, Route de Bérardier - **04 74 87 79 17**
Ouverture du mardi au samedi : 8h30 - 12h30 / 15h30 - 19h30
Dimanche : 8h00 - 12h30
Fermé le lundi



LE TRUC EN +
Un service de proximité et une belle gamme de produits frais, avec possibilité de livraison à domicile.

► AUX PAINS DE JARDIN

45, Route de Bérardier - **04 74 31 58 08**
Ouverture du mardi au samedi : 6h00 - 19h30, non-stop
Dimanche : 6h - 13h
Fermé le lundi



LE TRUC EN +
Une grande variété de pains, viennoiseries et des pâtisseries à faire fondre tous les gourmands.

► LA RUCHE QUI DIT OUI

368, Montée de la Vieille Église - **06 23 92 93 70**
Retrait des produits, le mercredi : 17h30 - 19h00



LE TRUC EN +
Des produits bio, en vente directe du producteur au consommateur, pour manger sain en soutenant l'agriculture locale.

BEAUTÉ

► SALON DE COIFFURE « ENTRE NOUS »

66, Route de Bérardier - **04 74 31 64 87**
Ouverture les mardi : 8h30 - 12h / 14h00 - 18h00
Mercredi : 8h30 - 12h / 15h - 18h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 18h non stop
Samedi : 9h00 - 16h30 non stop
Fermé le lundi



LE TRUC EN +
Un accueil chaleureux, un bon coup de ciseau, le goût de l'esthétique et le sourire en plus !

Seuls les artisans et commerçants qui ont accepté d'être présentés, figurent dans cette rubrique.



OPTIQUE À DOMICILE

► MARYLINE DERAIL

45, Route de Bérardier - 06 66 06 59 22

Permanence mensuelle ou sur rendez-vous



LE TRUC EN +
Un dépistage visuel gratuit réalisé par une opticienne experte, pour voir la vie du bon côté !

AUTOMOBILE

► AVENIR AUTOMOBILE

79, Route de Bérardier - 04 74 59 49 82

Ouverture du lundi au vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00



LE TRUC EN +
L'accueil, le conseil, le professionnalisme et le sens du service, tout près de chez vous !

TOILETTAGE

► SALON SNOUPI COUPE

36, Route de Bérardier - 04 74 53 41 30

Ouverture du mardi au vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00

Samedi : 8 h 00 - 16 h 00 non-stop

Fermé le lundi



LE TRUC EN +
Une vraie passion pour les toutous qu'elle bichonne et câline comme s'ils étaient les siens.

BRICOLAGE

► GÉDIMAT

17, Route de Bérardier - 04 74 85 34 14

Ouverture du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 8 h 00 - 12 h 00



LE TRUC EN +
Outillage, peinture, laque, quincaillerie, électricité, bois, plomberie : c'est le paradis des bricoleurs.

MARCHÉ

► LE MARCHÉ DU DIMANCHE

Installé place Louis Comte, c'est le rendez-vous dominical par excellence, pour faire le plein de produits frais et locaux, de l'entrée au dessert !



LE TRUC EN +
C'est le rendez-vous dominical des Jardinois, pour faire ses courses et se rencontrer.

LA VIE ASSOCIATIVE



À tour de Rôle



Trait d'Union



Sou des Écoles



GV-Yoga



Nature Rand'Eau Haut Oh !



Comité de jumelage



Judo Club

LA VIE ASSOCIATIVE



FNACA

Alpes pour Tous



Syndicat Intercommunal de Musique



Boule Sportive



Coincidence



Gymnastique volontaire



Club Rétro Mécanique



LA VIE ASSOCIATIVE

Avec une trentaine d'associations actives sur la commune, chacun peut trouver son bonheur. Sport, culture, détente, loisir : il n'y a qu'à choisir ! Et si la discipline qui vous intéresse ne figure pas dans la liste, pourquoi ne pas lancer l'idée et créer votre association ?

Vous hésitez entre plusieurs disciplines ? Laissons la parole aux présidents, car ce sont eux qui en parlent le mieux !

LE COMITÉ DES FÊTES



Après plusieurs années de bons et loyaux services, Richard Coudert a souhaité céder sa place de président. Faut-il dire que, tant que membre du Comité des fêtes depuis 15 ans, j'ai accepté ce rôle avec l'ambition de marcher dans les pas de mon prédécesseur. Je salue le travail mené par Richard Coudert qui a impulsé le Marché de Noël, redynamisé la matinée boudin et entretenu la bonne ambiance au sein du groupe.

Aujourd'hui, le Comité des fêtes est composé de 7 membres du bureau et 6 membres actifs, tous portés de bonne volonté.

Cette année, l'assemblée générale ayant été tardive – elle s'est tenue le 11 octobre – il n'a pas été possible d'organiser le Marché de Noël, le matériel étant déjà loué pour d'autres manifestations. Mais c'est pour mieux rebondir l'année prochaine !

Au mois de mai, en marge du "Salon du terroir, d'ici et d'ailleurs", nous projetons d'organiser le premier Marché de printemps, avec une mini-ferme, des animaux pour attirer les enfants, et donc les familles. Cette manifestation se fera bien sûr en lien avec Valérie Dias, la déléguée en charge de la vie culturelle et associative, et les associations qui voudront bien nous rejoindre.

D'autres idées viendront s'ajouter au fil des rencontres et des propositions. J'invite d'ailleurs les volontaires à nous donner un coup de main, de manière pérenne ou ponctuelle, lors des manifestations. À notre tour, nous serons présents à leurs côtés quand ils en auront besoin.

Nous aimerions que le Comité des fêtes soit le pivot de la vie Jardinoise et que chaque habitant ait plaisir à participer, pour renouer avec l'esprit des fêtes de village.

Nous vous rappelons que le Comité des fêtes gère le prêt de matériel. Nous disposons de vaisselle, verres, couverts, tables, bancs, d'une cafetière, d'une friteuse, d'une machine à hot-dog, d'un barnum...

Il est conseillé de réserver le plus tôt possible, quinze jours avant la manifestation au plus tard, pour être sûr de pouvoir en disposer, surtout quand l'activité est dense.

07 69 15 23 81 ou comitejardinois@gmail.com

Le président, Gérard Pempy

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Pour sa quatrième année d'existence, Nature Rand'Eau Haut Oh ! propose près de vingt sorties, dont les destinations sont déterminées en fonction de la saison et de la météo. En plus de la pratique d'une activité physique sport-santé, la découverte de l'environnement, mais aussi du patrimoine culturel – et parfois gastronomique – sont aussi au rendez-vous.

À titre d'exemple, nos pas nous ont conduits récemment à la croix du Nivolet au-dessus de Chambéry, d'où nous avons pu admirer un panorama à 360°. Puis le groupe d'une quinzaine de randonneurs a découvert la cascade de la Doria et la grotte Carret, avant de revenir vers son point de départ à Pragondran. Et avant de se séparer, le traditionnel verre de l'amitié fut partagé en toute convivialité.

Voici nos prochaines dates : 27 janvier, 17 février, 10 et 31 mars, 21 avril... Si vous aussi, vous avez des fourmis dans les jambes et soif de découverte, n'hésitez pas à venir faire un essai !

nature.randeauhautoh@orange.fr



Le président, Sébastien Dupont

SECTION JUDO DE JARDIN

Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année. Et en plus, deux cours d'essais gratuits sont possibles avant de s'engager !

Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 4 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot. Chaque saison depuis maintenant une vingtaine d'années, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne.

Les cours sont dispensés par Cindy Guinet, professeur diplômé d'État, avec au programme un enseignement ludique : apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec remise de médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

HORAIRE DE COURS, LE JEUDI À LA SALLE DES LIESSSES :

- ▶ 17h 15 - 18h 15 : nés en 2015 / 2014 / 2013
- ▶ 18h 15 - 19h 15 : nés en 2012 / 2011 / 2010
- ▶ 19h 15 - 20h 15 : nés en 2009 / 2008 / 2007 et avant

Renseignements et inscriptions toute l'année : 04 74 78 10 61
Infos sur la vie du club : judovienne38.com

Le président, Jean-Gilles Véra





FNACA

La FNACA de Jardin comprend une cinquantaine d'adhérents et 12 sympathisants. Elle participe chaque année aux manifestations officielles du 19 Mars, du 8 Mai, et du 11 Novembre.

Au niveau festif, nous organisons de nombreuses manifestations : la Galette des rois en janvier, la Journée choucroute du mois de mars qui connaît toujours un franc succès, le repas tripes en avril et le déjeuner au Grill de Villeneuve-de-Marc en mai.

À cela s'ajoutent la rencontre avec les Anciens combattants de Sainte Flaise les Loups, dans le cadre du jumelage avec cette commune. En juin, le traditionnel méchoui reste toujours très apprécié et à la rentrée de septembre une sortie en car nous a emmené à la Croix de Montvieux.

L'assemblée générale de la FNACA s'est tenue le 8 novembre, salle des associations.

Nous avons terminé l'année par le repas de Noël qui s'est déroulé dans la Drôme avec des danseuses brésiliennes.

Ce fut donc une année bien remplie. Et n'oublions pas le 2^{ème} jeudi de chaque mois, où les adhérents aiment se retrouver pour discuter, jouer aux cartes, belotes, tarots... et disputer, en toute amitié, des parties de scrabbles.

Le président, Jean Martinez



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA

Le club est affilié à la Fédération d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire : l'EPGV. Il compte plus de 100 licenciés, public mixte réparti sur la gymnastique et le yoga. Quatre cours de gymnastique ont lieu dans la salle polyvalente. Ils sont construits sur la base d'une mise en route progressive, renforcement musculaire, phase d'étirements et relaxation en fin de séance.

Les activités sont variées avec l'utilisation de matériels divers (tapis, poids, élastiques, balles, gros ballons, step, ...).

Les animatrices qualifiées adaptent les exercices au public présent. Les lundis, le premier cours, de 9h à 10h, est dynamique, et le second, de 10h15 à 11h15, est d'intensité modérée. Le mardi et le jeudi soir, les horaires et les activités proposées attirent un public plus jeune.

Les musiques sont choisies et adaptées à l'activité du moment.

Un nouveau cours de « gym équilibre mémoire » a lieu le mercredi, de 9h à 10h, dans la salle polyvalente. Les exercices pratiqués ont

pour objectif de travailler la concentration et la mémoire, prévenir les chutes, savoir se relever ou se hisser en cas de chute... Des matériels spécifiques sont utilisés pour cette activité.

Deux cours mixtes de yoga ont lieu à la salle des Liesses le mercredi, le premier à 18h45, le deuxième à 21h.

Le yoga est un art de vivre qui apporte souplesse, calme et concentration.

En dehors des cours plusieurs événements ont lieu dans l'année : conférences, sortie familiale dans les forêts jardinoises avec pique-nique le 13 octobre, journée plein-air dans le parc du Pilat en juin, week-end montagne le 22 juin...

L'assemblée générale aura lieu le mardi 15 janvier, à 18h.

Contact : gymvolontaire-038098@epgv.fr
06 88 03 29 68 - 06 75 51 09 73

Le président, Alain Devis





SOU DES ÉCOLES

- L**e Sou, c'est quoi ? Une association à but non lucratif qui poursuit deux objectifs :
- ▶ Organiser des événements ludiques et festifs pour les enfants des écoles et leurs familles (festival des jeux, spectacle de Noël, loto, kermesse, ...),
 - ▶ Permettre, notamment grâce à ces événements, de récolter des fonds destinés à financer les activités culturelles et sportives des enfants des écoles afin que celles-ci puissent être proposées gratuitement à tous les enfants.

Les six manifestations organisées au cours de l'année scolaire 2017/2018 ont rencontré un beau succès et l'année du Sou s'est terminée sur une note très positive avec une kermesse sous le soleil et riche en sourires et en attractions (toboggan géant, jeux gonflables, ...).

Le succès des ventes organisées au cours des derniers mois (chocolat, sapins, fromage, ...) a également été au rendez-vous et a contribué à assurer la bonne santé financière de l'association. Cette bonne santé nous a permis de participer au financement de nombreuses sorties scolaires (cinéma, visite du musée des Confluences, spectacle de théâtre, excursion à Lyon sur le thème des transports, ...).

2018 a été marquée par le retour des classes vertes à Jardin, une première depuis des années ! Grâce au dynamisme des équipes enseignantes, les CM1 et CM2 ont pu partir 3 jours dans le Vercors, pour travailler sur les thèmes de la résistance et du développement durable. Le Sou a bien sûr souhaité contribuer à la réussite de cet événement. L'association a donc participé au financement de la classe verte sur ses fonds propres et a réussi à obtenir une subvention du Conseil départemental de l'Isère pour arriver à une participation totale de 67 € par élève pour cette sortie.

Pour cette nouvelle année, nous repartons avec une équipe en partie renouvelée mais toujours très motivée ! Notre porte est toujours ouverte à celle et ceux qui voudraient nous rejoindre et nous comptons à nouveau sur les parents d'élèves pour nous prêter main forte à l'occasion de nos manifestations.

Nous avons terminé 2018 dans la bonne humeur, avec notre traditionnelle fête de Noël à la salle polyvalente. Le spectacle de cette année était haut en couleurs et placé sous le signe du rire avec la pièce à succès « La famille Kiss la Vie » de la compagnie « À Tour de Rôle ».

Le président, Arnaud Choisy



QI GONG À JARDIN

Depuis plus de 10 ans, l'association **Vivre Autrement** propose cette activité issue de la médecine traditionnelle chinoise. Le Qi Gong permet de mieux faire circuler l'énergie dans le corps, en alliant le contrôle du mouvement, la maîtrise de la respiration et la concentration de l'esprit.

C'est un entraînement en douceur qui s'adresse à tous, sans limite d'âge.

Le Qi Gong est un anti-stress. Il équilibre les émotions et apaise le mental.

Venez tester une séance, sans engagement, et découvrir l'enseignement de Marianne Degemard, diplômée de l'école Xi N'An de Montpellier, tous les mardis matins, hors vacances scolaires, de 9h30 à 11h, salle des Liesses.

Contact : 06 87 37 80 55

Le président, Gérard Degré



Arc en ciel

PLÂTRERIE

PEINTURES (INT. EXT.)

**TOUS TYPES DE
REVÊTEMENTS MURAUX**

**SPÉCIALISTE DÉGÂTS
DES EAUX ET INCENDIE**

**PARQUET FLOTANT
ET STRATIFIÉ**

**PONÇAGE ET
VITRIFICATION
DE PARQUETS
SOLS SOUPLES**

Hériberto & Lucas
Annicchiarico

Port. 06 80 73 71 13

Tél. 04 74 53 62 46

Fax 04 74 31 97 00

contact@arc-en-ciel.net

21-23 rue de Bourgogne - 38200 Vienne

COINCIDANCE...



ÇA MOUVE, ÇA BOUGE, ÇA DANSE !

2018, l'année des 30 ans ! Et c'est avec un beau gala en mai dernier que Coincidence a fêté son anniversaire ! Vous avez été nombreux à venir applaudir le spectacle, que ce soit les représentations des enfants ou celles des adultes. La saison 2018/2019 a redémarré fort avec des cours qui affichent complets pour certains.

Cette année, plusieurs cours supplémentaires ont été proposés aux adhérents : pour les adeptes de la danse classique, deux cours au lieu d'un l'an passé, afin de pouvoir proposer des cours spécifiques aux deux catégories d'âges visées, les 5/7 ans et les 8/10 ans.

Pour les cours de danse afro, un nouveau cours pour les ados (14/17 ans) a été mis en place le samedi matin, c'est un test pour cette année.

Côté fitness, un cours de cross training a remplacé le Kudurofit le mercredi soir où nous sommes ravis d'accueillir des hommes ! Sinon, bien sûr les cours habituels sont maintenus avec nos super profs, Anne-Sophie, Béatrice et Lory.

Côté bureau, les « filles du bureau » à savoir, Christine, Nathalie, Carine et Karine, sont heureuses d'avoir depuis la rentrée l'aide de deux membres actifs, voire très actifs qui sont Véronique et Marina ! Merci à elles ! En effet, il y a deux ans, l'association comptait environ 95 adhérents et nous approchons les 190 à l'heure qu'il est !

Comme l'an passé, nous allons renouveler l'organisation de stages les week-ends mais sur des activités non proposées habituellement par Coincidence : du hip hop, de la danse orientale, du pilate et d'autres activités. Et bien sûr, notre gala annuel en mai

2019, sans oublier le stage multiactivités pour les enfants en juillet qui a remporté un franc succès, avec plein de nouvelles activités et intervenants extérieurs, mais également les cours avec Lory en juillet pour les plus grands.

Alors surtout restez connectés et suivez nos informations, soit par le biais du site de la mairie de Jardin, soit sur Facebook !

La présidente, Christine Paret



ALPES POUR TOUS

CHALET DU COMBEYNOT

L'association **Alpes Pour Tous**, dont le siège est à Jardin, a été créée en 2005. Elle est propriétaire du chalet du Combeynot situé à Villar d'Arène (05480) à 1650 m d'altitude, dans les Hautes-Alpes près de la Grave (05320). Elle le loue en gestion libre ou en pension complète.

Ce chalet a été construit en 1987 et 1988 par des bénévoles et permet d'accueillir 45 personnes. Il est agréé Jeunesse et Sport et Éducation Nationale. Le conseil d'administration s'attache à entretenir et améliorer les conditions d'accueil de ce bâtiment et à perpétuer ce pourquoi il a été construit : faire découvrir au plus grand nombre ces magnifiques paysages, comme l'ont fait pour certains d'entre nous Paul Guicherd et Pierre Charreton qui furent à l'origine du projet voici une trentaine d'années.



Ouvert aux familles, aux groupes, aux associations et bien sûr aux classes de neige et classes vertes, il offre de nombreuses possibilités d'activités et de découvertes :

- ▶ **En hiver** : ski de piste, ski de fond, raquettes, cascade de glace, ...
- ▶ **En été** : découverte du parc des Écrins : randonnées en moyenne ou haute montagne, escalades, via ferrata, canoë kayak, rafting, tennis, VTT, découverte de la flore et de la faune, du patrimoine local, ...

Des chambres spacieuses avec lits individuels ou superposés, une salle de restaurant, une salle de loisir avec coin bibliothèque, une cuisine entièrement équipée sont prêtes à vous accueillir.

Nous vous proposons trois formules d'accueil : l'hébergement en autonomie, la demi-pension ou la pension complète.

Cette année 2018 et en 2019, afin d'améliorer le confort du chalet et de faire des économies d'énergie, l'étude d'un projet est en cours pour envisager toutes les possibilités pour modifier notre système de chauffage. En même temps nous continuons l'aménagement du chalet pour un meilleur accueil.

Pour en savoir plus sur la vie à la montagne, visitez notre nouveau site : www.chaletcombeynot.fr

Renseignements et réservations : **06 31 22 97 86**
apt-asso@orange.fr

Le président Gérard Croizat



LA VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage de Jardin est une association qui a pour objectif de développer les rencontres et les échanges avec sa commune jumelle de Sainte-Flaive-des-loups, en Vendée, mais... pas que !!

Aujourd'hui, nous sommes 32 bénévoles qui par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer et perdurer le partenariat avec notre commune jumelle de Sainte-Flaive, donnent de leur temps pour faire du Comité de Jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la commune. Citons quelques exemples...

Le **dimanche 18 novembre dernier** : « Expo/vente peinture et loisirs créatifs » : Un grand succès tant par la qualité des œuvres présentées par les exposants que par le nombre de visiteurs accueillis. À cette occasion, cinq de nos amis Flavois ont fait le voyage pour exposer leurs créations.

Le **vendredi 7 décembre** : comme l'an dernier, le Comité de Jumelage était présent de 16h30 à 21h lors du Marché de Noël, avec au programme : vente de boissons chaudes et de brioches et une tombola dotée d'un panier garni. Les bénévoles du Comité de Jumelage se sont efforcés de faire monter la « cagnotte » du Téléthon.

Si le début de l'année 2019 vous paraît un peu morose, nous avons programmé un après-midi dansant, **dimanche 24 février** de 14h à 19h, avec le groupe musical « Phil'Musette ». Ambiance assurée !!

Au **mois d'avril**, nous serons présents au Salon des Produits du terroir. Comme les années précédentes, nos amis Vendéens feront le déplacement et vous pourrez, sur notre stand, acheter des produits de leur région et déguster des huîtres.



Au **mois de mai**, certains membres du Comité de Jumelage se rendront en Vendée pour les cérémonies commémoratives du 8 Mai. Quelques membres de la FNACA Jardinoise seront du voyage. Il faut se souvenir qu'en mai dernier, nous avons accueilli les membres de la FNACA de Sainte-Flaive.

Bien entendu des informations plus précises seront données le moment venu pour chacune de ces opérations qui, pour certaines, nous permettent de récolter des fonds pour acheter du matériel ou financer en partie les déplacements ou l'accueil de nos jumeaux. Il faut cependant savoir que les membres du Comité de Jumelage accueillent et hébergent bénévolement nos amis vendéens et financent sur leurs deniers les voyages qu'ils effectuent.

Outre toutes ces opérations de rencontre et de communication, nécessaires à la dynamique de notre association, les membres du Comité de Jumelage, avec l'aide des élus qui siègent en son sein, œuvrent activement à la recherche d'une 2^{ème} commune européenne qui souhaiterait comme nous fonder un jumelage. Des contacts sont en cours avec des communes de Belgique. À suivre donc.

32 bénévoles, c'est bien, mais si comme nous, vous souhaitez faire vivre notre village et participer aux rencontres et échanges qu'ils soient culturels, sportifs ou autres avec notre commune jumelle de Saint-Flaive-des-Loups, REJOIGNEZ-NOUS !!

Réunion mensuelle le premier mardi du mois.

Cotisation annuelle : 15 € par personne - 25 € pour un couple.

Contact : 06 75 57 54 80 ou d.lombard38@gmail.com

La présidente, Danielle Lombard

BOULE SPORTIVE JARDINOISE

C'est dans la moitié du XIX^{ème} siècle qu'est née Fanny. Ses parents étaient commerçants à Lyon, vers le gros caillou, de la Croix Rousse. Elle a une vingtaine d'années, est très jolie, mais un peu bête, fofolle...

Les jeux de boules l'attirent, pas pour les boules, mais vous l'aurez deviné, pour les boulistes !

Tous les jours, elle vient les voir au Clos Jouve. Un beau jour, une équipe n'ayant marqué aucun point devait recevoir un gage, et Fanny, devant chacun des malheureux perdants, se tourne, soulève sa jupe ou ses jolies fesses apparaissent...

C'est ainsi qu'est née Fanny, chez les boulistes. Dans beaucoup de clubs, lorsqu'une équipe reste à zéro, une cloche retentait et l'ont fait embrasser les fesses de Fanny, tout cela bien sûr, dans la bonne humeur !

Notre club ne dispose pas de Fanny ! Si vous en avez une, nous serons très heureux de l'accueillir au stade des Liesses lors de nos entraînements qui ont lieu, dès les beaux jours, les mardis et jeudis après-midi.



Deux nouveaux licenciés sont venus rejoindre notre société. Nous sommes 19 adhérents, ainsi que plusieurs membres honoraires sympathisants.

Lors de notre assemblée générale du 12 octobre, un nouveau bureau a été constitué :

- ▶ **Président** : André Chavassieux
- ▶ **Vice-président** : Jean Martinez
- ▶ **Trésorier** : Michel Mertz
- ▶ **Secrétaire** : Jean-Paul Richier
- ▶ **Membres du bureau** : Silvestre, Gimenez, Pont, Garcia.



Pour 2019, cinq manifestations se dérouleront au stade des Liesses :

- ▶ **20 avril, 13h30** : 32 doubles, système Aurard, ouvert à tous, licenciés ou non
 - ▶ **16 mai, 14h** : 16 quadrettes vétérans, loisir
 - ▶ **17 juin, 14h** : rencontre avec nos amis des Côtes d'Are, et casse-croûte le soir
 - ▶ **28 juin, 9h** : but d'honneur à midi, repas grenouilles
 - ▶ **31 août, 13h30** : 64 simples, 3^{ème} et 4^{ème} division, licence obligatoire
- Notre assemblée générale est prévue le 18 octobre, à l'Espace Associatif.

Jardinois, Jardinoises, venez encourager nos sportifs, ils en ont bien besoin... Merci !

Le président, André Chavassieux





CLUB RÉTRO MÉCANIQUE JARDIN

AUTO MOTO TRACTEUR

L'année 2018 a été encore pour le club et la commune une année riche en événements. L'effectif du club reste stable.

La journée tripes et bugnes a remporté un vif succès avec plus de 100 kg de tripes et 30 kg de bugnes. Pour 2019, rendez-vous le dimanche 10 février.

Les travaux ayant débuté trois jours avant, au rond-point des écoles et de la Montée de la Vieille Église, le Festival des vieilles mécaniques, les 21 et 22 juillet, a connu une fréquentation inférieure à 2017. Nous avons subi un gros orage le vendredi en fin d'après-midi et pour conclure le samedi, s'est ajoutée une coupure d'électricité. Heureusement, les visiteurs de voitures anciennes, motos et tracteurs ont pu admirer le dimanche, avec le retour du beau temps, les diverses animations : reconstitution d'une rue des années 60, et la bourse d'échange qui prend de l'ampleur.

Vous pouvez nous retrouver lors des rendez-vous mensuels, tous les deuxièmes dimanches, Place du Lavoir. C'est l'occasion, pour les amateurs de belles mécaniques, de partager le verre de l'amitié.

Toujours dans une ambiance festive, le deuxième dimanche de décembre, nous avons organisé notre vente et dégustation d'huîtres.

Le club a proposé à ses adhérents des sorties tout au long de l'année : trois jours dans le département du Gard avec les visites de la grotte du Pont D'arc, du pont du Gard, d'un musée 1900, plusieurs sorties d'une journée et un rallye surprise qui fut très apprécié.

Pour les journées du patrimoine, quatre équipages de Rétro mécanique ont participé à la sortie de trois jours organisée par l'AHNI de Bourgoin-Jallieu, à Sisteron, par la nationale 85.

Les ateliers de mécanique et rénovation se poursuivent, tous les jeudis après-midis. Ils rassemblent de plus en plus de personnes. La rénovation de la Juva quatre Renault est terminée. Les couturières se retrouvent également toutes les semaines pour la création de nouveaux costumes et la réalisation des boutiques de la rue « du temps qui passe ».

Le club représente Jardin lors des rassemblements de véhicules anciens du département et de la région et est un acteur actif pour sa participation au Salon international d'Époqu'auto, à Lyon, début novembre.

Il y aurait encore beaucoup à dire mais vous pouvez découvrir toute l'activité du club Rétro mécanique de Jardin sur son site Internet www.retromecaniquejardin.E-monsite.com

Et bien sûr, nous vous donnons rendez-vous sur tous nos rassemblements : **10 février** tripes et bugnes, **20 et 21 juillet** Festival des vieilles mécaniques, **8 décembre** vente et dégustation d'huîtres.

Contact : 06 83 04 16 94

Le président, Jean Paul Mollin



AU DÉTOUR DE JARDIN

L'Association **Au Détour de Jardin**, poursuit ses activités au sein de la commune, toujours avec la même détermination, le même esprit de convivialité.

Nous avons organisé plusieurs manifestations, notamment notre loto et le Beaujolais.

L'association souhaite l'arrivée de nouveaux adhérents. Vous trouverez une bonne ambiance, alors, venez nous rejoindre. Vous serez les bienvenus parmi nous.

Contact au 06 16 77 53 09

La présidente, Suzanne Armanet



LE TRAIT D'UNION

Les 70 adhérents du club du 3^{ème} âge se réunissent les premiers et derniers jeudis du mois, de 14h à 18h, dans la salle associative, sous la conduite du président, Christian Livio. Les après-midis se déroulent dans une ambiance amicale, autour de jeux et d'un goûter. Plusieurs temps forts rythment l'année : repas, sorties, déjeuners au restaurant, anniversaires...

Retenez-bien les prochaines dates :

- **2 mars** : concours de belote
- **en septembre (date à définir)** : thé dansant
- **20 octobre** : loto

Et rejoignez-nous !

Le président, Christian Livio



LA VIE ASSOCIATIVE

À TOUR DE RÔLE

POURQUOI JE FAIS DU THÉÂTRE...

J'aime me transformer, être quelqu'un d'autre

J'aime être sur scène, jouer

J'ai plus confiance en moi



À quelques encablures de ses 20 ans, la compagnie jardinoise À Tour de Rôle propose plusieurs choix d'activité encadrées par un metteur en scène professionnel gage de qualité et de sérieux (eh oui ! la comédie c'est sérieux !).

Le metteur en scène : Isabelle Royer

Diplômée d'art théâtral metteur en scène, chorégraphe, intervenant théâtre et danse.

À Tour de Rôle vous propose :

- **L'Atelier Jeunes Artistes.** De 8 à 18 ans, présentent plusieurs spectacles par an et participent parfois à certains événements, certaines animations.



MERCREDI
17H-18H30
et
18H30-20H

Ils se retrouvent à l'Espace Associatif de Jardin.

- **Groupe d'Improvisation et d'Animation Théâtrale Adultes,** c'est plusieurs spectacles dans l'année : match d'improvisation, théâtre de rue, spectacle jeune public... au gré du groupe ! Répétitions au Mas des Prés à Pont-Evêque.

VENDREDI
20H30-22H30

- **La troupe À Tour de Rôle.** C'est une pièce par an, jouée sur plusieurs scènes de la région et lors de festivals. Au programme de la saison 2018/2019 « Presse Pipole ».

Municipalités, écoles, comités d'entreprise, associations, maisons de retraite... Faites appel à nous pour vos spectacles et animations !
Spectacles pour enfants, comédies, théâtre de rue, animations, ... À Tour de Rôle dispose d'un répertoire très varié pour tous les publics (à consulter sur notre site).

<http://atourderole.wixsite.com/atourderole38>

Pour assouvir notre soif de jouer, notre envie de vous faire rire, de vous émouvoir, et de répondre ainsi à vos attentes d'animations, nous vous proposons de jouer pour vous, comités d'entreprises, sou des écoles, mairies, etc...

Suivez notre actualité sur Facebook

<https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>

Contact : 06 29 12 14 38

Le président, Patrice Ambrosioni
patrice.ambrosioni@hotmail.fr



Curves

Fitness pour femmes

Découvrez le circuit d'entraînement complet de 30 minutes conçu pour les femmes

Le Renforcement Musculaire aide à préserver et améliorer votre masse musculaire, quel que soit votre âge.

Les bénéfices ?

- ✓ Plus de force physique
- ✓ Une énergie décaplée
- ✓ Le contrôle de votre poids
- ✓ Un corps ferme
- ✓ Plus de souplesse et d'agilité
- ✓ Un sommeil réparateur et plus profond
- ✓ Une meilleure gestion du stress
- ✓ Une augmentation de la libido
- ✓ Plus de Bonheur !

Nos machines à résistance hydraulique vous permettent de pratiquer des exercices cardiovasculaires et de Renforcement Musculaire simultanément, sous la bienveillance d'un coach qui vous aide et vous motive à chaque séance.

Inscrivez-vous maintenant et recevez 50% de réduction !*

Venez essayer !

*Offre applicable sur les frais de services lors d'une première inscription d'un minimum de 12 mois. Réservée aux nouvelles adhérentes. Non cumulable avec d'autres offres. Valable uniquement dans les clubs participants. © Curves International, Inc.

CURVES AMPUIS
route du Stade - Bât du CNR
04 26 05 20 24
ampuis@curves.fr

CURVES ROUSSILLON
69 avenue Gabriel Péri
04 26 05 26 37
roussillon@curves.fr

Curves
curves.eu.fr

CONTACTEZ NOS ASSOCIATIONS

Les coordonnées sont régulièrement actualisées sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

ACCA

Jean-Louis Dalhieux, président
06 48 16 43 10
acca.jardin@gmail.com

AÏKIDO

Arnaud Jacson, professeur
06 18 43 85 27
arnaud.jacson@sfr.fr

ALO ! MIK FRANCE (Aide humanitaire)

Jean-Luc Vergnon, président
04 74 85 30 94
info@alomik.org

ALPES POUR TOUS

Gérard Croizat, président
07 70 29 90 04
lemasdelaborne@gmail.com
Renseignements et réservations :
06 31 22 97 86 ou apt-asso@orange.fr
www.chaletcombeynot.fr

À TOUR DE RÔLE (Théâtre)

Patrice Ambrosioni, président
06 29 12 14 38
patrice.ambrosioni@hotmail.fr
<http://atourderole.wixsite.com/atourderole38>
<https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>

AU DÉTOUR DE JARDIN

Suzanne Armanet, présidente
06 16 77 53 09
suzanne.armanet@sfr.fr

BOULE SPORTIVE

André Chavassieux, président
04 74 85 80 33
Roger Germain, secrétaire
06 07 91 03 78

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

TRAIT D'UNION
Christian Livio, président
06 79 78 20 61

CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

Changement de bureau prévu en janvier
www.retromecaniquejardin.E-monsite.com

COINCIDANCE

Christine Paret, présidente
06 74 01 90 62
christineparet@orange.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Danielle Lombard, présidente
06 75 57 54 80
d.lombard38@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Gérard Pempy, président
06 04 03 16 88
comitejardinois@gmail.com

COURS D'ANGLAIS

Patricia Giroud, présidente
04 74 31 94 23
bernardgiroud@hotmail.fr

COURS D'ITALIEN

Miquel André, responsable
04 74 85 89 13
andre-maurice.miquel@orange.fr
Bernard Giroud
06 15 12 44 83
bernardgiroud@hotmail.fr

CSV JUDO

Jean-Gilles Vera, président
04 74 78 10 61
secretariat@judovienne38.com
judovienne38.com

ÉTOILE JARDINOISE

Manuel Dias
06 40 59 28 63
etoilejardinoise@gmail.com

FNACA

Jean Martinez, président
06 80 52 71 09
denis-arnoux@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Alain Devis, président
06 88 03 29 68
alain.devis@neuf.fr
Marie-Jo Cavigioli, secrétaire
06 75 51 09 73
gymlvolontaire-038098@epgv.fr

LES PINCEAUX DE JARDIN

Josceline Vignassa, présidente
09 54 49 81 42
josceline.vignassa@free.fr

LES TROMPES DES REVOLETS

André Deschamps, président
06 29 19 45 70
ad.revolets@free.fr

MODÉLISME

Jean Normand, président
04 74 58 03 39
jnormand1@club-internet.fr

MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

Françoise Clair, secrétaire
04 74 16 80 27
francoise.clair2@orange.fr

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Sébastien Dupont, président
06 16 33 01 79
sebastien.dupont15@gmail.com

PATCHWORK

Nicole Larderet, responsable
06 42 36 35 75

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Roger Porcheron, président
Christophe Rey, directeur
simestrablin2@wanadoo.fr
École du SIM : 2 bis, Chemin des Moulins
38780 Pont-Evêque
04 74 58 05 90

SOLIDAIREMENT VÔTRE

Dominique Laleouse-Ernoult
06 08 99 41 19
d.laleouse@sofiges.fr

SOU DES ÉCOLES

Arnaud Choisy, président
06 36 19 99 23
achoisy03@gmail.com

TENNIS CLUB JARDIN / ESTRABLIN

Agnès Malacarnet, présidente
07 69 33 41 65
tcestrajardin@free.fr
tennisclubestrajardin.clubeo.com

VIVRE AUTREMENT (QI GONG)

Gérard Degré, président
06 71 14 97 93



LA VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

► **Vendredi 25**
Cérémonie des Vœux du Maire
Salle Jean Monnet
19h

FÉVRIER

► **Samedi 9**
Loto
Sou des Écoles
Salle polyvalente
14h

► **Dimanche 10**
Tripes et bugnes
Rétromécanique

► **Dimanche 24**
Bal
Comité de Jumelage
Salle polyvalente

MARS

► **Samedi 2**
Concours de belote
Club du 3^{ème} âge
Salle polyvalente

► **Dimanche 10**
Matinée cochonnaille
ACCA
Salle des Liesses
Dès 8h

Loto
Au détour de Jardin
Salle polyvalente

► **Dimanche 24**
Braderie puériculture
Sou des Écoles
Salle polyvalente

► **Samedi 30**
Choucroute
FNACA
Salle polyvalente
12h

AVRIL

► **Vendredi 5**
Festival de l'Humour
Municipalité / VCA
Salle polyvalente
20h30

► **Vendredi 12**
Bal des enfants déguisés
Sou des Écoles
Salle polyvalente
16h30

► **Samedi 20**
Concours de boules
Boule Sportive Jardinoise
Stade des Liesses

MAI

► **Mercredi 8**
Cérémonie commémorative
Municipalité
Place de la Paix
11h

► **Dimanche 12**
Salon du Terroir,
d'ici et d'Ailleurs
Municipalité / Comité des Fêtes
Salle polyvalente
10h - 18h

► **Jeudi 16**
Concours de boules
Boule Sportive Jardinoise
Stade des Liesses

► **Samedi 18**
Gala de danse
Coinci-dance
Salle polyvalente

► **Dimanche 26**
Élections Européennes
Municipalité
Salle polyvalente

JUIN

► **Samedi 15**
Fête de fin d'année
CS Vienne Judo
Salle polyvalente

► **Lundi 17**
Concours de boules
Boule Sportive Jardinoise
Stade des Liesses

► **Samedi 22**
Kermesse
Sou des Écoles
Salle polyvalente

► **Vendredi 28**
Concours de boules
Boule Sportive Jardinoise
Stade des Liesses

JUILLET

► **Samedi 20 et dimanche 21**
Festival des vieilles
mécaniques
Rétromécanique

AOÛT

► **Samedi 31**
Concours de boules
Boule Sportive Jardinoise
Stade des Liesses

SEPTEMBRE

► **Dimanche 8**
Thé dansant
Club du 3^{ème} âge
Salle polyvalente

OCTOBRE

► **Dimanche 20**
Loto
Club du 3^{ème} âge
Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Vente et dégustation d'huîtres
Rétromécanique

► **Dimanche 8**
Repas du CCAS

► **Mardi 31**
Réveillon de l'Étoile Jardinoise



MENUISERIE
Bernard MEUNIER

BOIS - ALU - PVC - AGENCEMENT

Atelier : 38780 PONT-ÉVÊQUE
Siège social : 38121 CHONAS L'AMBALLAN

06 80 13 32 66

menuiserie.bernard.meunier@orange.fr



Salon **ENTRE NOUS**

66 Route de Bérardier | Facebook : Salon ENTRE NOUS
38200 JARDIN | Instagram : salon.entre.nous

04 74 31 64 87



VivaL
by **Casino**

Alimentation générale
Produits régionaux
Livraison à domicile
Poisson frais

45, route de Bérardier - 38200 JARDIN
Tél. 04 74 87 79 17



NAISSANCES

BARTHEL ALOTTO Tom	20 mai
BEILLIMAZ Amélie	14 avril
BERNARD DE DOMPSURE Paul	31 janvier
BONNET Arthur	4 mars
BOTTA MOUSSY Logan	16 octobre
COMBE Léo	8 juillet
CRUZ Léana	12 août
DALERY Manon	14 juillet
DECOMBAT Lexya	9 juillet
GONCALVES MOYA Loys	15 décembre
GOURRET Alexis	26 novembre
GUETIN-MALEPRADE Nora	20 juin
KLAUS Stevan	28 avril
LIENEMANN BOURGERETTE Tom	22 janvier
MADEIRA BATISTA Gabriel	29 mars
MAZE EL MASSOUDI Milhane	22 mai
PETIT Salomé	21 septembre
QUINET Léopold	31 mai
RAKID Zaïna	16 août
ROGÁI Liyam	17 juin
VAUJANY Inès	11 février



DÉCÈS

AMARO Rose, née HECK	21 février
ANDRIEUX Laurent	25 janvier
ANTONELLI Humbert	3 février
BERNARD Marie, née VIAL	3 juin
BOUCHU Monique	19 septembre
BOYADJIAN Georges	16 décembre
BOYRON André	1 ^{er} juin
BRIEU Huguette, née BERTHÉAS	1 ^{er} avril
CAMOZZO Agnès, née GEORGES	27 février
CHABALIER René	30 juillet
CHAVAS Marie, née POLLET	17 février
DUTOUR Yvonne, née GARNODON	30 novembre
FAGÈS Arlette, née SIGAUD	14 novembre
FRANÇOISE-MORICEAU Laurence née COQUART	28 février
FROMENTOUX Marie-Louise, née FUZIER	17 mars
GARET Jeannine, née GENETTE	17 mars
GEMELAS Louis	26 mai
GOUTAGNY Joseph	6 novembre
GRAND Maurice	10 octobre
GURAN Claude, née LEPINE	9 août
HUGUEVILLE René	21 avril
JVALET Paulette, née RIVAUD	27 décembre
LARDY Jacques	2 août
LE LIRZIN Jacqueline, née GUICHET	2 août
LE ROI Yvonne, née CHABERT	28 septembre
MADEIRA BATISTA Gabriel	30 mars
MAIRE Madeleine, née LE HERVÉ	7 avril
MONTEILLER Georgette, née LARDIÈRE	4 octobre
MOUCHET Gisèle, née MARTIN	3 novembre
ORTÉGA Henri	6 octobre
ROCHE Paul	20 mars
ROMATIF Jeanne	3 juin
ROUX Roger	30 septembre
SEGUIN Andrée, née CHARLON	23 octobre
SOULARD Mauricette, née RABAUD	30 juillet
VELLAY Patrick	8 août

MARIAGES

DURAND Angélique et PERRACHE Jérôme	7 juillet
GOISET Emilie et CORSO Damien	22 décembre
NICOLLET Floriane et RENARD Thomas	18 août
PRIVAT Ségolène et JOLLY Jacky	30 juin
ROBIN Caroline et GENIN Alexandre	25 août
SATIER Hélène et JAILLET Tanguy	21 juillet



ALFA X PNEU
04 74 79 98 46

**Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien**

etc...

34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

PARE-BRISE 0€

BRI Z GLASS
éro franchise

04 37 04 36 33

TOUTES ASSURANCES

LES SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

CABINET MÉDICAL

► Docteurs Olivier STOECKEL & Jérôme BOEUF

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 85 46 26
(Sur rendez-vous)

MÉDECIN

► Docteur Sophie BERTHIER

40, Route de Bérardier
Tél. 04 74 48 24 39
(Sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi 9 h 00 - 19 h 00 et samedi 9 h 00 - 12 h 00

PHARMACIE

► Caroline VEBAMBA

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 31 66 36
Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 15 / 14 h 30 - 19 h 15

CABINETS INFIRMIERS

► Yvette AYOUB

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Soins à domicile - Chimiothérapie
Tél. 04 74 58 13 47
Soins au cabinet :
Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi 16 h 30 - 17 h 00
Mardi 6 h 45 - 9 h 00

► Mylène LIPONNE

45, route de Bérardier
Soins à domicile
Tél. 06 76 78 49 20
Courriel : myleneliponne@live.fr

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

► Isabelle DESROCHES

Soins à domicile
Tél. 07 61 70 91 74

CABINET DENTAIRE

► Danièle DURIEUX-CELARD

► Jean-Paul VANDEWALLE
Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30
Service d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés
9 h 00 - 11 h 00
Tél. 04 74 31 32 62

MAISON DE RETRAITE

► Korian « Villa Ortis »

290, Montée de Bastide
Tél. 04 74 78 38 00

OSTÉOPATHE

► Olivier BLANC DENOLLY

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 06 43 14 94 58
Du lundi au vendredi 7 h 00 - 20 h 00
(Sur rendez-vous)

KINÉSITHÉRAPEUTE

► Martin FAYARD

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 87 10 92 ou 06 63 99 07 43
Du lundi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
(Sur rendez-vous)
Soins à domicile lundi, mercredi et vendredi 8 h 00 - 12 h 00

PSYCHOLOGUE

► Isabelle BRUMENT CATARINETTI

Place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 07 61 39 50 69
(Sur rendez-vous)

INSTITUT TAI YIN

► Jeffrey ROUSSEL

45, route de Bérardier
Tél. 06 48 67 29 18
Acupuncture, massage Tuina, Qi gong, diététique, Taiji Quan King Fu

OPTICIENNE MOBILE

► Maryline DERAÏ

45, route de Bérardier
Tél. 06 66 06 59 22
Permanence mensuelle en cabinet ou à domicile sur rendez-vous

Retrouvez la liste actualisée
sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>



sarl **abcpeinture**
embellir votre patrimoine

- Peinture - Plâtrerie - Décoration
- Rénovation intérieur - sinistre - neuf
- Aménagement Agencement et Menuiserie intérieur
- Revêtement sol et mur



04.74.31.05.46
www.abcpeinture.fr
ZI de l'Abbaye - PONT EVEQUE

LES ASSISTANTES-MATERNELLES ET / OU FAMILIALES AGREEES

Compléments d'informations au point info mode de garde au 04 27 87 80 00

► **ALLAMANCHE Angélique**

933, Route de Collonge
Tél. 06 84 79 72 07

► **BEAUBOUCHEZ Christine**

1229, Route de St-Sorlin
Lot. La Tour de Montléant
Tél. 04 74 85 76 39

► **CASAS-HERLUISON Maryse**

6, Lot. Les Résidences du Stade
Montée de la Vieille Eglise
Tél. 04 74 53 59 06

► **CORDIER Nicole**

269, Voie de l'Europe
Tél. 04 74 85 21 91

► **COZETTE Nadège**

1, Rue des Anciens Combattants
Tél. 06 66 94 23 36

► **CROS Hélène**

122, Montée de la Bastide
Tél. 04 74 53 41 58

► **CROZE Huguette**

87, Montée de la Bastide
Tél. 09 53 67 87 61

► **DERORY Marie**

28, Montée de la Piconnière
Tél. 04 74 85 78 57

► **GENSANE Nadine**

94, Chemin des Fenaisons
Tél. 04 74 85 62 49

► **HOPP Sureerat**

373, Route de la Revollat
Tél. 06 89 28 31 49

► **KONINCKS Zita**

219, Montée de la Bastide
Tél. 04 74 31 73 62

► **LONGERE Isabelle**

500, Rue des Anciens Combattants
Tél. 06 73 91 48 37

► **LYON Sonia**

406, Chemin du Brut
Tél. 04 74 16 88 41

► **MONAN Véronique**

94, Route de Bérardier
Tél. 06 75 58 04 92

► **NICAISE Martine**

901, Montée de la Vieille Église
Tél. 06 68 44 52 17

► **PEYRE Océane**

2, Route de Bérardier
Tél. 06 40 78 76 40

► **URGAN Miyase**

2590, Route de St-Sorlin
Lot. Les Jardins de Cybèle
Tél. 04 74 57 07 14

► **VAUJANY Sophie**

855 D, Montée de la Vieille Eglise
Tél. 06 09 59 63 10

► **WARTELLE Monique**

4, Route de Saint-Sorlin
Tél. 06 10 16 28 11



DUMAS
TRAVAUX PUBLICS
GROUPE PL FAVIER

- Terrassement - Réseaux -
- Aménagements de surface -
- Fabrication d'enrobés -

Tél. : 04 74 31 70 28
www.dumas-tp.fr
www.spiebatignolles.fr

Une société du groupe Spie batignolles



EURL BATI3D
Maçonnerie générale

1204, route de Charbonnière
38200 SAINT SORLIN DE VIENNE

Rénovation, neuf & agrandissement, petits TP

Dupuis Xavier
06 72 88 63 30



dupuis.x@bati3d-construction.fr siret : 507 798 528 00026 – APE 43 99 C



Gedimat
Au cœur de l'ouvrage

Montagnat
Route de Vienne
38440 SAINT-JEAN-DE-SOURNAY
04 74 58 74 25

Vienne Matériaux
Route de Beauraupaire
39200 JARDIN
04 74 85 34 14



SERPOLLET

AGENCE VALLÉE DU RHÔNE
173, Chemin de Cumelle - 69560 ST CYR S/ LE RHÔNE
Tél. 04 74 85 15 13 - Fax 04 74 31 71 49
agence.valleedurhone@serpollet.com
Site : www.serpollet.com

RÉSEAUX D'ÉNERGIES HTA - BT - GAZ - ÉCLAIRAGE - MISE EN LUMIÈRE
SIGNALISATION TRICOLEURE - RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS



SCTP EURL

Stéphane Chapotot
06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges
38200 Saint Sorlin de Vienne
sctp-eurl@orange.fr



NUMÉROS UTILES

URGENCES

Médecin-régulateur : 0810 15 33 33
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 17
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Secours Européen : 112



JARDIN À VOTRE SERVICE...

► MAIRIE

547, voie de l'Europe - 38200 Jardin

Ouverture au public :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

E.mail : mairie@mairie-jardin.fr

Tél. 04 74 31 89 31 - Fax : 04 74 31 89 30

Site internet : <http://mairie-jardin.fr>

► BIBLIOTHÈQUE

04 74 85 66 10 - Email : bibliotheque@mairie-jardin.fr

► SALLE JEAN MONNET

04 74 31 89 38

► RESTAURANT SCOLAIRE

04 74 31 89 37

► GARDERIE SCOLAIRE

04 74 31 89 32

► ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Anne Delafraye

04 74 31 89 36

► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Yves Thabaret

04 74 31 89 35

VIENNE-CONDRIEU AGGLOMÉRATION À VOTRE SERVICE...

► BÂT. ANTARÈS

30, avenue Général Leclerc - BP 263

38217 Vienne cedex

04 74 78 32 10

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/>

nos-services-au-quotidien/

Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h

► Aménagement urbain

Autorisation du droit des sols : 04 74 78 78 83

Habitat : 04 74 78 32 20

Rénovation urbaine : Tél. 04 74 78 78 90

► Transports et déplacements

04 74 78 78 89

transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Voirie

04 27 87 80 17

► Assainissement

04 82 06 33 00

assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Environnement - Déchets

04 74 53 45 16

environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Commande publique

04 74 78 78 86

marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Économie

Agence économique :

04 74 78 89 00

entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Petite enfance

04 27 87 80 00

petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► Politique de la ville

Réussite éducative, santé : 04 74 78 78 90

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes :

04 74 31 60 09 - oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) :

04 27 87 80 07 - plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

► VOTRE DÉPUTÉE DE LA 8^{ème} CIRCONSCRIPTION

Caroline Abadie

Permanence Parlementaire :

23, rue Victor Hugo - 38200 Vienne

Sur rendez-vous uniquement :

<https://abadiecaroline.fr/se-rencontrer/>

09 63 58 80 42 - caroline.abadie@assemblee-nationale.fr

Pascal Belon-Thomas
infuseur d'Essentiel

07 68 39 35 22
contact@pebeteka.fr • www.pebeteka.fr
6 rue de la Tuilerie 38200 Vienne

*kinésiologie, coaching et thérapies
holistiques et énergétiques*



Retrouvez la liste actualisée
sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

NUMÉROS UTILES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE È VOTRE SERVICE...

► **Canton 2 (Vienne Sud)**
Élisabeth Célard et Patrick Curtaud

► **Maison de Département**
3, quai Frédéric Mistral - BP 222 - 38217 Vienne Cedex
04 74 87 93 00

PAYS VIENNOIS

- **ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE
AUX PERSONNES ÂGÉES
ET HANDICAPÉES**
04 74 85 11 18 ou adpah@wanadoo.fr
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
Montée Saint Marcel - Vienne
0 810 253 880
- **CPAM (assistante sociale)**
1, place Saint Pierre - Vienne
36 46
- **CENTRE ANTI-POISON**
Lyon - 04 72 11 69 11
- **CENTRE DES IMPÔTS**
12, rue Jean Moulin - Vienne
04 74 31 31 48
- **CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE**
2, place Saint Pierre - Vienne
04 74 31 44 00
- **ENEDIS**
09 726 750 38

► **GENDARMERIE**
5, rue de l'Isle - Vienne
17 ou 04 74 53 10 17

► **G.R.D.F.**
0 800 47 33 33

► **LOGEMENTS**
Advivo - 04 74 78 39 00 - www.advivo.fr/
Opac38 - 04 74 11 11 11 - www.opac38.fr/

► **MISSION LOCALE**
9, rue Laurent Florentin - Vienne
09 69 36 87 00

► **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE**
27, rue Denfert Rochereau - Vienne
09 69 36 87 00

► **PÔLE EMPLOI**
30, avenue Général Leclerc - Vienne
39 49 - www.pole-emploi.fr

► **POMPIERS**
54, avenue Berthelot - Vienne
18 ou 04 74 31 11 80

► **SERVICE DES EAUX CHOLTON**
La Madeleine
69440 Saint-Maurice-sur-Dargoire
04 77 29 61 10 - cholton@choltonserp.com

► **S.M.U.R.**
Hôpital de Vienne
04 74 31 32 62

► **S.N.C.F**
Renseignements, réservations
09 69 32 21 41

► **SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE**
Bd Eugène Arnaud - Vienne
04 74 53 26 25

► **TRÉSORERIE DE VIENNE**
Espace Saint Germain
Bâtiment Jazz Parc Saxo
30, Avenue G. Leclerc Vienne
04 74 85 79 99

► **U.R.S.S.A.F**
Quai Claude Bernard - Vienne
39 57 - www.urssaf.fr

ENT. FANTONI

MAITRE ARTISAN

PLATRERIE - PEINTURE PLACO - DECO



**NEUF &
RENOVATION**

**38200
CHUZELLES**

04 74 85 40 21 - 06 11 23 25 85

www.fantonipeinture38200.fr

BONNE ANNÉE 2019

**Le Maire, Thierry Quintard, et le Conseil municipal,
Vous invitent à la cérémonie des vœux
Vendredi 25 Janvier à 19h
Salle Jean Monnet**



ENTREE LIBRE

DIMANCHE
12 MAI
2019
5^{ème} édition

**SALON DU
TERROIR
D'ICI ET D'AILLEURS**
10h-18h

Salle Jean-Monnet 38200 Jardin
ANIMATIONS - JEUX - ANIMAUX - DEGUSTATION ET
VENTE DE PRODUITS LOCAUX - STANDS CUISINE DU MONDE

Ville de Jardin

